



Réseau des réserves de Normandie
Groupe ornithologique normand
RRN N° 16 – 2025

Des espaces protégés pour les oiseaux, la faune et la flore
Septembre 2024 à août 2025

ISSN 2534-6091
GONm Caen France



Sommaire

Le réseau de réserves du GONm en 2024-2025.....	4
Présentation et fonctionnement du réseau.....	5
<i>Acquisitions</i>	5
<i>Plans de gestion</i>	6
<i>Les différentes réserves du GONm</i>	7
Communication.....	12
Hommage.....	15
Images des réserves	16
Les sites	16
Les oiseaux	17
Sciences naturelles.....	18
Les acteurs du GONm	20
Nos actions : recenser	21
Nos actions : gérer	23
Nos actions : communiquer	25
Gestion.....	26
Impact de la gestion de la ripisylve de la Sée sur l'avifaune. Réserve du Montier, Tirepied-sur-Sée (Manche).	
Première partie.....	26
Mise en œuvre du plan de gestion de la Grande Noé.....	40
Mise en place de nouveaux radeaux à sternes.....	41
Amélioration de l'accueil du public.....	42
Gestion des milieux terrestres.....	44
Et la suite ?	46
Ornithologie : études.....	48
Suivi de la production en jeunes du cormoran huppé sur la Réserve de l'île de Terre.....	48
Bilans des réserves lors de l'hivernage 2024-2025.....	51
Grèbes, hérons et rallidés hivernants des réserves du GONm	51
Anatidés hivernants des réserves du GONm.....	52
Limicoles.....	53
Autres hivernants des réserves du GONm (sélection d'espèces)	54
Bilan des nicheurs du réseau des réserves du GONm au printemps 2025	55
Oiseaux marins nicheurs des réserves du GONm	55
Grèbes, hérons et autres grands échassiers, rallidés nicheurs des réserves du GONm.....	57
Anatidés nicheurs des réserves du GONm.....	58
Limicoles nicheurs des réserves du GONm.....	59
Rapaces.....	60
Autres nicheurs des réserves du GONm (sélection d'espèces)	61
Remerciements	63

Couverture : cormoran huppé (Gérard Debout)



Aigrette garzette (Gérard Debout)

Le réseau de réserves du GONm en 2024-2025

Gérard Debout

Le bilan global de notre réseau en 2025 est le suivant :

- 850 ha gérés
- Dont 366 ha en propriété

Pour cela, 23 conservateurs bénévoles sont impliqués ainsi que 11 salariés.

Le budget annuel dépasse 500 000 € et le patrimoine foncier estimé à plus de 900 000 €.



Carte des 26 réserves ornithologiques du GONm

Statutairement, le GONm « contribue notamment à sauvegarder la richesse de l'avi-faune de Normandie et les milieux nécessaires à sa conservation » (extrait de l'article 1 des statuts), ce qui motive la principale des actions de protection menées par le GONm, la création et la gestion de réserves. En 2025, le réseau des réserves ornithologiques du GONm compte 45 sites regroupés en 26 réserves.

Présentation et fonctionnement du réseau

Acquisitions

En 2025, le GONm a acquis 19 ha supplémentaires dans la vallée de la Taute en trois actes :

- Le 24 septembre, signature d'un acte d'achat de nouvelles parcelles d'une superficie de 4,3 ha, parcelles situées sur la commune de Graignes dans le secteur du marais de Gruchy (Les Margrets) ;
- Le 20 octobre, signature d'un nouvel acte d'achat de nouvelles parcelles d'une superficie de 8,5 ha, sur la commune de Graignes dans le même secteur du marais de Gruchy (Les Margrets - la Barre du Pré). Cet achat nous permet d'héberger une nouvelle espèce dans nos réserves : la cigogne blanche, ce sera le premier couple présent sur des réserves du GONm ;
- Le 11 décembre, signature d'un acte d'achat de nouvelles parcelles d'une superficie de 6,2 ha, parcelles situées sur la commune de Graignes.

Fin 2025, le GONm est donc propriétaire de 366 ha au total :

- 294 ha dans la Vallée de la Taute
- 10 ha dans la Vallée de l'Aure

(soit 303 ha 97a99ca dans le périmètre du PNR des Marais du Cotentin et du Bessin)

- 26 ha dans la vallée de la Sée
- 28 ha dans la vallée de la Risle
- 4 ha dans la plaine de Caen
- 3 ha dans le Pays d'Ouche.



Réserve de la vallée de la Taute (Jean-Marc Jansen)



Réserves de la vallée de la Taute

Plans de gestion

Les réserves naturelles de Vauville et des marais de la Taute ont un plan de gestion approuvé par le CSRPN.

Un plan de gestion synthétique a été élaboré en 2023 pour la Grande Noé.

Pour pouvoir devenir des sites « en protection forte » au sens réglementaire du terme, nous avons entrepris, grâce au financement du Fonds vert, la rédaction de nouveaux plans de gestion pour Jobourg, Bréville et Saint-Sylvain, vallées de la Sée, de

l'Aure, de la Risle, du Montanglier, de Fay et des Hauts-de-Sienne ; les plans de gestion des colonies insulaires d'oiseaux de mer (Chausey et Saint-Marcouf) étaient déjà en cours de rédaction. Il fallait, au préalable, actualiser des données naturalistes et inventorier plus de groupes taxonomiques, en privilégiant les espèces protégées en France ou en Normandie, inscrites à la Directive Habitat-Faune-Flore et ayant un statut menacé (CR – EN – VU) ou quasi menacé sur les listes rouges normandes, ce qui a été réalisé en 2025 :

- Inventaires des mammifères : vallée de la Sée, Hauts-de-Sienne, vallée de l'Aure
- Inventaires des insectes : vallée de la Sée, vallée de l'Aure, Fay
- Inventaires des habitats : Montanglier, vallée de la Sée
- Inventaire botanique : Saint-Sylvain
- Analyse du sol : Saint-Sylvain
- Diagnostic herpétologique : vallée de la Sée, Hauts-de-Sienne, Jobourg, vallée de la Taute, vallée de l'Aure, Montanglier, Bréville-les-Monts, Fay, vallée de la Risle, Grande Noé.

Les différentes réserves du GONm

Au total, le réseau des 26 réserves du GONm se répartit comme suit :

- 10 réserves dans la Manche :
 - Un site bocager (Hauts de Sienne)
 - Une mare d'eau douce en milieu dunaire (Vauville)
 - Des prairies humides au sens large dans la vallée de la Sée et dans la vallée de la Taute
 - Des colonies d'oiseaux de mer insulaires (Chausey, Cherbourg, Saint-Marcouf) ou rupestres (Jobourg)
- 7 dans le Calvados
 - Des prairies humides (vallée de l'Aure)
 - Des plans d'eau douce (Dathée et Gast)
 - Des bocages et des bois (Montanglier, Villeray, Bréville)
 - La plaine (Saint-Sylvain)
- 3 dans l'Orne
 - Des bois (Croix de Saubillon) dont une héronnière (Loraille)
 - Un parc urbain (Flers)
- 3 dans l'Eure
 - Une héronnière (Tournedos)
 - Des prairies humides (vallée de la Risle)
 - Des plans d'eau douce (Grande Noé)
- 3 en Seine-Maritime
 - Des plans d'eau douce (Berville)
 - Des falaises littorales (Antifer, Cap Fagnet)

Les modalités de classement (gestionnaire par convention, propriétaire-gestionnaire) des terrains sont présentées ci-dessous. Toutes les informations concernant les conservateurs bénévoles et les salariés responsables des réserves sont présentées dans le tableau 1. Les réserves en vert font l'objet d'ORE.

Tableau 1 : liste des réserves ornithologiques du GONm, conservateurs et salariés responsables.

Ensemble	Code	Réserve	Conservateur bénévole	Technicien salarié	Chargé de mission
Département de la Manche					
Vallée de la Sée	M02	Montier ORE	Jean Collette		Jean-Marc Savigny
	M28	Orange	Jean Collette Paulo Sanson		
	M29	Etouvières	Jean Collette	Corentin Rivière	
	M04	Chausey	Gérard Debout	Fabrice Gallien	
Hague	M07	Mare de Vauville	Bureau GONm	Marie-Léa Travert	
	M08	Nez-de-Jobourg ORE	Philippe Allain		
	M20	Rade de Cherbourg	Jocelyn Desmares	Régis Purenne	
	M11	St-Marcouf / Île de Terre	Gérard Debout	Régis Purenne	
Vallée de la Taute	M14	L'Ermitage	Alain Chartier	Cyrille Frey	Jean-Marc Savigny
	M15	Les Prés de Rotz A			
	M17	Le Cap			
	M18	Pénème			
	M19	La Caréculée			
	M21	Les Défends -Jeanne Fré- mont			
	M22	Gabriel Debout			
	M23	Levées du Hameau Vaultier			
	M24	Marais de Gruchy			
	M25	Butte de l'île Main			
	M26	Barre aux Francs			
	M27	Première Pièce Rigault			
	M31	La Saignée			
	M32	Les Prés de Rotz B			
	M33	Marais du Grand Mont			
	M34	Pré Grou			
	M35	Le Rougebec			
	M30	Hauts de Sienne	Bruno Chevalier		
Département du Calvados					
Vallée de l'Aure	C4	Colombières Rive droite L'Esque	Bernard Lericque		Jean-Marc Savigny
	C13	Colombières Rive gauche L'Esque			
Bocage vi- rois	C05	Le Gast	Thierry Lefèvre		
	C06	La Dathée	Sylvain Hamel		
	C07	Le Montanglier ORE	Thierry Lefèvre		Jean-Marc Savigny
	C10	Bois Bréville-les-Monts	Nicolas Klatka	James Jean Baptiste	
	C12	Saint-Sylvain	Claire Debout et Julien Hergault		
	C13	Villeray			
Département de l'Orne					
	O02	Flers	Étienne Lambert		
	O03	La Croix de Saubillon	Nicole et Fernand Mallet		Jean-Marc Savigny
	O04	Loraille	Christophe Girard		
Départements de l'Eure et de Seine-Maritime					
Vallée de la Risle	E04	Corneville-sur-Risle	Bernard Lenor- mand	Fabrice Gallien	
Vallée de la Seine	E01	Grande Noé	Christian Gérard Thierry Lantrain	Céline Chartier	Rose-Marie Dubut Jean-Marc Savigny
	E05	Tournedos	Alain Gilles	Céline Chartier	
	SM5	Berville-sur-Seine	Gilles Le Guillou		Fabrice Gal- lien
Falaises cauchoises	SM1	Antifer	Cyriaque Lethuil- lier	Gunter De Smet	Fabrice Gal- lien
	SM2	Fécamp	Gilles Le Guillou	Thomas Domalain	

Le tableau 2 présente, site par site, le statut foncier de ces réserves (**en rouge, les propriétés du GONm**), leur statut réglementaire (**en bleu, les réserves naturelles**), les dates de création et leur superficie.

Codes	Réserves	Date	Propriétaires	Convention avec ...	ORE	Superficie
M02	Tirepied	1990	Propriétaire privé	Propriétaire	Oui	2 ha
M28	Prés de l'Orange	2017 2022	GONm	Propriétés du GONm		23,5 ha
M29	Etouvières	2024	Propriétaire privé	Propriétaire		19 ha
M04	Chausey	1987	SCI	SCI : partie terrestre		68 ha
M07	Vauville	1970	CdL, commune et privé	État		60,3 ha
M08	Nez-de-Jobourg	1965	Propriétaire privé	Propriétaire	Oui	2,5 ha
M11	Île de Terre/Saint-Marcouf	1967	Domaine privé de l'État	MNHN		3,5 ha
M14	L'Ermitage	1994	GONm	Propriétés du GONm		288 ha
M15	Prés de Rotz A	1994				
M17	Le Cap	1996				
M18	Pénème	1996				
M19	La Caréculée	1999				
M21	Les Défends - Jeanne Frémont	2006				
M22	Gabriel Debout	2010				
M23	Levés du Hammeau Vaultier	2012				
M24	Marais de Gruchy	2015				
M25	Butte de l'île Main	2015				
M26	Barre aux Francs	2015				
M27	Première pièce Rigault	2017				
M31	La Saignée	2019				
M32	Prés de Rotz B	2020				
M33	Grand Marais	2022				
M34	Pré Grou	2023				
M35	Le Rougebec	2024				
M30	Hauts de Sienné	2022	Propriétaires privés	Propriétaire	En projet	87 ha
M20	Rade de Cherbourg	2002	Domaine privé de l'État	Accord avec Marine nationale (digue du Large) Ports de Normandie (île Pelée)		2 ha
C04a	Colombières	1992	GONm	Propriétés du GONm		10 ha
C04b	Colombières	2013				
C04c	Colombières	2022				
C05	Le Gast	1988	Bassin Sienné, privés	Conventions en cours de renouvellement		4,2 ha
C06	La Dathée	1987	Commune Vire	Commune		4 ha
C07	Montanglier	1993	Propriétaire privé	Propriétaire	Oui	11 ha
C10	Bréville-les-Mts	1996	Propriétaire privé	Propriétaire		0,8 ha

C12	Saint-Sylvain	2010	GONm	Propriété du GONm		4 ha
C13	Villeray	2024	Propriétaire privé	Propriétaire		8,5 ha
O02	Flers	1994	Commune	Commune		32 ha
O03	Fay	2019	GONm	Propriété du GONm		3 ha
O06	Loraille	2023	Propriétaire privé	Propriétaire		2,3 ha
E01	Grande Noé	1987	État, confié à Seine Eure Agglo	Convention avec Seine Eure Agglo et Lafarge		71 ha
E04	Corneville/Risle	1997	GONm	Propriété du GONm		29 ha
E06	Tournedos	2023	Commune	Commune		5 ha
SM1	Antifer	1991	Propriétaires privés	Propriétaires		Linéaire 1,5 km
SM2	Cap Fagnet	2001	Commune et privés	Commune et propriétaires		43 ha
SM5	Berville-sur-Seine	2007	Commune, Cemex et privés	Cemex et commune		64,5 ha

Tableau II : statuts des réserves et superficies

Ce réseau aurait pu être plus riche de huit réserves littorales dans la Manche et le Calvados, réserves littorales qui auraient pu préserver, au moins en partie, de la chute récente et spectaculaire des effectifs nicheurs de plusieurs espèces (grand cormoran, goélands marin, argenté et brun, mouette tridactyle).

Pourtant, 8 réserves ornithologiques littorales normandes ont disparu ces dernières années (de 1998 à 2022). Ces disparitions successives constituent un déni des actions du GONm depuis maintenant un demi-siècle et de l'action bénévole en général. A ce rythme-là, la Normandie occidentale ne comprendra plus de réserves ornithologiques littorales, pourtant indispensables pour la préservation de l'avifaune.



Mouette tridactyle (Gérard Debout)

Une structure collective ne remplacera jamais une structure associative et tout son réseau de membres bénévoles qui peuvent assurer une surveillance (même le week-end)

et un suivi minutieux, des chantiers d'entretien, des animations et de la sensibilisation à moindre coût, etc. De plus, le GONm a à son actif des bilans qui font de lui, de fait, le meilleur connaisseur normand de la gestion des zones humides pour le patrimoine naturel et des colonies d'oiseaux de mer.

L'action du GONm pourrait être complémentaire de celle des départements de la Manche et du Calvados ainsi que du Conservatoire du Littoral. A l'heure où dans les autres régions françaises, le nombre de réserves ornithologiques ou les périmètres de ces réserves s'accroissent sur la frange littorale, la région Normandie fait malheureusement exception.

Ex-réserves ornithologiques littorales des départements du Calvados et de la Manche				
Nom	Création	Disparition	Cosignataire de la convention	Commentaires
Saint-Pierre-du-Mont	10.10.1980	2021	M. Houyvet	La réserve n'existe plus depuis que le Département du Calvados est devenu propriétaire des terrains qui surplombent les falaises.
Cap de Carteret	17.11.1980 30.10.1990	2004	Barneville- Carteret SMET	Les panneaux de la réserve ont tous été enlevés par le SyMEL, successeur du SMET, sans que le GONm en soit prévenu et sans dénonciation de la convention.
Ilots de la Hague	08.06.1983	2006	AOT du DPM	Décision sans concertation des Affaires maritimes annulant la convention.
Tombelaine	17.10.85	2022	Genêts CEL et SyMEL	Refus du Conservatoire du littoral et du SyMEL de renouveler la convention
Carolles	22.11.89	2016	Locations puis Commune, CEL & SyMEL	Dénonciation de la convention par le CEL et le SyMEL
Tatihou	1990	2021	SMET & CEL	Nouveau plan de gestion en cours de finalisation, une des actions actée est le renouvellement de la convention avec le GONm, normalement en 2026
Brévands	1994	2002	CEL & SMET	Les panneaux de la réserve ont tous été enlevés par le SyMEL, successeur du SMET, sans que le GONm en soit prévenu et sans dénonciation de la convention.
Graye-sur-Mer	1996	2009	CEL	Refus du Conservatoire du littoral de renouveler la convention



Réserve de Tombelaine (Gérard Debout)

Communication

Les réserves du GONm sont des lieux de protection, d'étude et lorsque cela est possible, de découverte et de sensibilisation du public à la nature.

Pour cela, des animations et des stages pour adultes et/ou enfants sont organisés dans certaines réserves ou à leur périphérie. Ces animations sont annoncées par voie de presse, par les offices de tourisme locaux, dans les calendriers départementaux, dans le programme annuel du GONm, sur son site Internet et son forum :

(<http://www.gonm.org/index.php?category/Reserves>).

The screenshot shows the GONm website interface. At the top is a yellow navigation bar with links: ACTUALITÉS | le GONm | OBSERVER | ÉTUDIER | PROTÉGER | SENSIBILISER | PUBLIER | FORUM | INFOS | CALENDRIER | CONTACT | and social media icons. Below this is a blue header with the GONm logo (a penguin) and the text 'Groupe Ornithologique Normand'. A calendar icon shows the date 31.

The main content area is titled 'PROTECTION > RÉSERVES'. It includes a section 'EXPLORER LES SOUS-THÈMES :' with links to 'Présentation des Réserves du GONm' and 'RRN - Réseau des Réserves de Normandie'. Below this is the 'Réserves' section, which states that since 1970, GONm has been active in bird protection and mentions various reserves like Chausey, Saint-Marcouf, and the Grande Noé. It also mentions the 'Bilan des Réserves du GONm par année'.

A prominent blue banner reads: 'Le GONm compte actuellement 27 réserves ornithologiques regroupant 37 sites !'. Below this, it lists the distribution of reserves across the five Normandy departments: 11 in Manche, 9 in Calvados, 2 in Orne, 2 in Eure, and 3 in Seine-Maritime. It also mentions a link to the annual report.

At the bottom of the main content is a map titled 'Carte des Réserves du GONm' with a search filter and a checkbox to 'Lister seulement les éléments visibles'.

The right sidebar contains 'ACTUALITÉS' with links to '6ème RECENSEMENT national des laridés hivernant en France', 'GONm ACTU NOVEMBRE 2023 N°102', 'Grand Comptage des Oiseaux de Jardin - Bilan 2023', 'Le CORMORAN en ligne !', and 'GONm ACTU OCTOBRE 2023 N°101'. Below this is 'SUR LE FORUM' with links to 'Re: Oiseaux rares en Normandie - photos', '1235- Bilan du grand comptage Archives 230- cormoran infos', 'Re: Oiseaux rares en Normandie - photos', and 'Re: Les réserves du GONm'. At the bottom of the sidebar is 'REJOINDRE LE GONM !' with a cartoon fish logo and a link 'Effectuer son adhésion en ligne'.

Le fil de discussion « Réserves » sur le forum du GONm demeure toujours le fil de discussion le plus actif du forum ; en voici le lien :

<http://forum.gonm.org/viewtopic.php?f=12&t=644&sid=9ed06e1d75aaf7cb6a48d81790dab684&p=8766>

Ce forum est actif depuis le 28 novembre 2012. A la date du 31 décembre 2025, 944 messages y avaient été postés et 1 370 684 vues y étaient enregistrées (863 082 un an auparavant). Un exemple de message est présenté ci-dessous :

réserves - PGE- vallée de la Sée

par collette > 01 août 2025, 07:56



collette

Messages : 1376

Enregistré le : 07 févr. 2006, 08:39

Contact :

Réserve de l'Orange - 2025 - PGE- nidification certaine

En 2024, un mâle a été observé à deux reprises. Cette année, un couple a d'emblée été observé puis la présence durable de l'espèce s'est confirmée. Jusqu'à l'observation de deux jeunes circulant avec les adultes.

Autre site en amont à Cuves sur la réserve des Etouvières : un mâle et un immature dimanche 27 juillet.

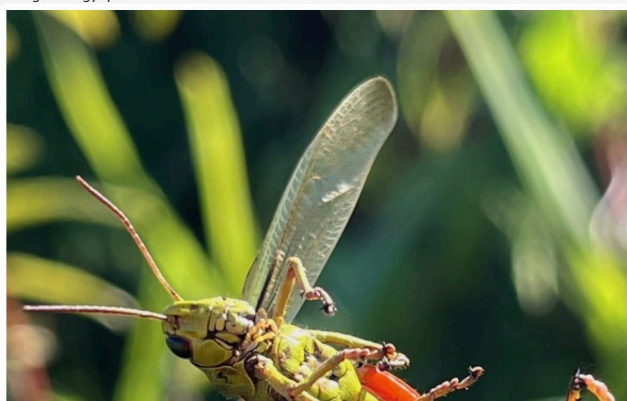
Sans en faire une explication suffisante, **les zones de prairie en exclos qui sont protégées du fauchage puis du pâturage sont très riches en insectes** dont les "sauterelles", ainsi que les deux fossés (dont un resté en eau est très fréquenté par les libellules). Les PGE perchées sur les piquets de clôture chassent préférentiellement sur ces zones.

La présence de l'espèce est suspectée en migration (des bousiers empalés sont fréquents) mais la reproduction est un phénomène nouveau à l'intérieur.



Photo Maud Lerenard

Début août, les éventuelles proies empalées sur les barbelés sont recherchées : quelques traces de gastéropodes, de criquets, des nids de l'araignée argiope.



Le bilan des animations pour la saison 2024-2025 est présenté dans le tableau 3 : au total, **102 animations** (toutes modalités confondues) ont été proposées et, hors conférences et expositions, **plus de 1 514 personnes** y ont participé. Le nombre des animations et leur audience poursuivent leur baisse : un effort devient réellement indispensable



Animation. Réserve des Hauts-de-Sienne. (Bruno Chevalier)

Réserve	Animations				Stages, chantiers de bénévoles		Conférences, expositions	
	Grand public		Groupes et scolaires					
	N	P	N	P	N	P	N	P
L'Orange			1	13	8	14		
Chausey					6	68		
Vauville	13	82	8	227	3	53		
Taute	8	45			4	33	2	37
Jobourg	2	7						
Hauts Sienne	2	509	1	11				
Saint-Marcouf					6	21		
La Dathée			1	10				
Le Montanglier	1	10						
Grande Noé	19	121	2	18	9	69		
Antifer	4	96					2	70
Total 2025	49	870	13	279	36	258	4	107
Total 2024	43	799	27	530	34	275	5	
Total 2023	53	456	36	568	12	>150		
Total 2022	40	680	53	992	12	258		
Total 2021	63	712	39	643	7	258		
Total 2020	40	282	8	131	18	100		
Total 2019	71	435	46	989	26	379		

Tableau 3 : bilan des animations sur les réserves du GONm en 2024-2025 (N= nombre ; P = participants)

Ouest-France
Jeudi 5 juin 2025

Normandie

Bénévoles, ils recensent les oiseaux marins

Le week-end dernier, les bénévoles du GONm (Groupe ornithologique normand) ont compté les oiseaux de la réserve de Chausey (Manche). Ce recensement a lieu chaque année depuis 1969.



Laure Lemagnen, adhérente du GONm, photographie des œufs d'huitrier pie. (Photo : OUEST-FRANCE)



Les bénévoles du GONm ont recensé les oiseaux de Chausey (Manche) pendant quatre jours. (Photo : OUEST-FRANCE)

Reportage

L'île de Grande-Fourche. C'est la destination du jour d'une petite équipe d'explorateurs, embarquée sur un doris. Ils sont bénévoles du GONm (groupe ornithologique normand) et se retrouvent chaque année à Chausey (Manche) lors du week-end de l'Ascension pour recenser les oiseaux. Au total, ce sont 80 îlots de l'archipel qui ont été parcourus en quatre jours, du jeudi 29 mai au dimanche 1^{er} juin.

« Dans le sens des aiguilles d'une montre »

Une fois les quatre bénévoles débarqués sur Grande-Fourche, le comptage peut commencer. La méthode est précise. « Nous avançons en ligne et progressons dans le sens des aiguilles d'une montre », indique Fabrice Gallien, salarié du GONm.

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, les yeux sont rivés vers le sol et non vers le ciel. « Une vacancière me demandait récemment : « comment vous faites pour compter les oiseaux ? », se rappelle le salarié du GONm, en fait, on ne compte pas

les oiseaux – ce serait compliqué – on compte les nids. »

Trois gros œufs tachetés viennent d'être repérés. « Nous recensons les nids des oiseaux marins nicheurs, c'est-à-dire le goéland et le cormoran, précise Gérard Debout, le président du GONm, et également les oiseaux de rivage : l'huitrier pie, qui est un échassier, et le tadorne de belon, qui est un canard. » Anne Chazeaud, adhérente depuis une quinzaine d'années, est justement sur la trace du volatile.

« La principale colonie de goélands marins de France »

Accroupie au sol, elle passe la main dans des brindilles et, surprise, un nid. « Quand on écarte le duvet, on découvre une ponte de tadorne », explique la bénévole, pas peu fière de sa trouvaille. « Il faut être observateur

et précautionneux, indique un bénévole, les nids sont discrets, nous pourrions facilement passer à côté, ou pire, les écraser. »

Les observations sont annotées dans un calepin. « Ces recensements sont réalisés depuis 1969, indique Gérard Debout. Le but est de savoir comment évolue le patrimoine ornithologique de la réserve de Chausey. Certaines espèces diminuent comme le goéland argenté et d'autres se portent bien. 1,5 % de l'effectif mondial du cormoran huppé se trouve ici, ce n'est pas rien. C'est aussi la principale colonie de goélands marins de France et d'huitrier pie. »

De retour sur la Grande île, Fabrice Gallien embarque avec lui une autre équipe de bénévoles privilégiés. « Ces îlots sont une propriété privée. Il est interdit d'y débarquer une bon

ne partie de l'année, conclut Gérard Debout, et notamment pendant la période de nidification qui se termine fin juillet. »

Pauline DUMORTIER.



Scannez le QR code pour découvrir la vidéo. (Photo : OUEST-FRANCE)

Stage. Réserve de Chausey. Article d'Ouest-France

14

Hommage

François Simon, ancien maire de Carolles, est décédé juste avant Noël à l'âge de 96 ans. Maire de 1995 à 2001, François Simon était un homme cultivé, ouvert et novateur. Il fut aussi adhérent du GONm et s'intéressait particulièrement aux conférences présentées à Carolles dans le cadre de la Saint-Michel, lors du week-end de l'oiseau migrateur. Dès qu'il l'a pu, après que Carolles redevienne une commune indépendante, il a mis en place des relations riches avec notre association : il a logé à la mairie notre objecteur de conscience qui était présent à Carolles et Chausey en 1995-96 (Guillaume Argentin), puis a mis à notre disposition gratuitement un local qui est devenu la MOM : Maison de l'oiseau Migrateur. Non seulement cela, mais la (petite) commune de Carolles a, grâce à lui, versé au GONm une subvention annuelle nous aidant à fonctionner localement et, en particulier, à gérer la réserve que nous avons créée en 1989 et gérée jusqu'en 2017. Carolles est ainsi devenue la commune qui nous aide depuis le plus longtemps et sans doute le plus, compte tenu du nombre de ses habitants.

François Simon pensait qu'observer les oiseaux et les faire découvrir était une activité éminemment utile à nos concitoyens et à sa commune,

François Simon a insufflé un mouvement qui s'est toujours poursuivi grâce à ses successeurs successifs qui ont tous continué cette action pionnière.

Le GONm adresse à Mme Simon et à toute sa famille ses très sincères condoléances.

Gérard Debout



Week-end de l'oiseau migrateur à Carolles le 28 septembre 2002. Monsieur François Simon au centre avec à sa droite son successeur à la mairie, M. Bagot. Photographie Gérard Debout

Images des réserves

Les sites



Réserve d'Antifer vue du phare. Photographie Gérard Debout



Réserve de la Grande Noé, vue de drone. Photographie Céline Chartier

Les oiseaux



Traquet tairier ; réserve de la vallée de l'Aure. Photographie Bernard Lericque



Grèbe esclavon. Réserve de la Grande Noé. Photographie Christian Gérard

Sciences naturelles



Oxythyrea funesta. Réserve de Vauville. Photographie Marie-Léa Traveret



Jeune phoque gris. Réserve de Chausey. Photo Jean-Marc Jansen.



Géranium sanguin. Réserve de Chausey. Photo Gérard Debout.



Lamier jaune. Réserve de Fay. Photo Gérard Debout.

Les acteurs du GONm



Sylvain Hamel. Réserve de la Dathée. Photographie La Manche Libre



Jean Collette. Réserves de la vallée de la Sée. Photographie Gérard Debout

Nos actions : recenser

Recensement des étourneaux à la réserve de Vauville. Photographie Marie-Léa Travert



Rousserole isabelle. Réserves de la vallée de la Taute. Photographie Alain Chartier



*Jeunes cormorans huppés (sous lavatères) avec des stades d'âges différents.
Réserve de l'Île de Terre à Saint-Marcouf. Photographie Régis Purenne*



*Fratrie de cormoran huppé dans un nid du fort
Réserve de l'Île de Terre à Saint-Marcouf. Photographie Régis Purenne*

Nos actions : gérer



Radeau installé le 15 avril 2025. Réserve du Gast. Photographie Sylvain Hamel



Préparation des radeaux avant leur mise en place. Réserve de la Grande Noé. Céline Chartier



Réouverture d'un chemin à la réserve de Loraillé. Photographie Christophe Girard



Réouverture du milieu par pâturage à la réserve de la Grande Noé. Photographie Gérard Debout

Nos actions : communiquer

Le GONm est une association reconnue d'utilité publique, agréée au titre de la protection de l'environnement, agréée comme association éducative complémentaire de l'enseignement public.

Depuis plus de 50 ans, en œuvrant pour les oiseaux et la nature normande, nous agissons dans l'intérêt général pour la préservation des oiseaux en Normandie. Afin de pérenniser et faire grandir nos actions sur le long terme, nous avons besoin de vous : **rejoignez-nous !**

Nos missions : observer et protéger les oiseaux et leurs milieux, initier et sensibiliser à l'ornithologie

Notre force : plus de 1100 adhérents motivés et une quinzaine de salarié·es engagés au sein de l'association !

Étude et protection des oiseaux

Par votre soutien, vous nous permettez d'agir concrètement pour la protection des oiseaux et de leurs milieux !

Le GONm gère de nombreux espaces naturels variés (marais, îlots rocheux, carrières, bois, plaine, ballastières...) par convention avec des partenaires ou en tant que propriétaire des espaces.

Gestion des espaces naturels

Au sein des réserves, la gestion des milieux permet de sauvegarder la biodiversité et donc de protéger les oiseaux de Normandie : calendriers de fauche, gestion de l'eau, opérations d'inventaire et de suivi, chantiers nature, travaux d'aménagement des espaces...

CONTACTEZ LE GONm



Groupe Ornithologique Normand

181 rue d'Auge 14000 CAEN

secretariat@gonm.org

www.gonm.org

02 31 43 52 56

Lundi au vendredi de 9h à 12h

Pensez à l'environnement, ne jetez pas ce dépliant sur la voie publique

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ NORMANDE POUR LES GÉNÉRATIONS À VENIR



LES ÎLES SAINT-MARCOUF

Réserve ornithologique de l'île de Terre
Réserve Bernard Brailion



ÉTUDE & PROTECTION DES OISEAUX

et de leurs milieux en Normandie

Les îles Saint-Marcouf forment un archipel de deux îles. Très proches, elles sont complémentaires pour les oiseaux marins et de nombreux échanges ont lieu entre ces deux ensembles, seules îles de la Manche orientale. Elles hébergent toutes deux d'importantes colonies d'oiseaux marins et de rivage.

L'accès à l'île du Large est interdit en période de reproduction. En dehors de cette période, ce n'est possible qu'après autorisation préfectorale.

L'île de Terre est une **réserve** du Groupe ornithologique normand. Elle a été créée le 11 juillet 1967.

L'accès à l'île est interdit toute l'année. Tout comme le débarquement, la navigation et le mouillage sont par ailleurs interdits autour de l'île : c'est la **zone définie** par l'arrêté du Préfet de Maritime de la Manche et de la mer du Nord du 24/07/2019.

Le garde du GONm chargé de veiller à ce que cette réglementation soit respectée, agit conjointement avec le sémaphore de la Hougue et les différents services de l'état qui assurent également la surveillance du site.

Les espèces présentes sont des oiseaux marins : cormorans et goélands. Et également des oiseaux d'eau et de rivage : aigrettes, huîtres, tadornes, eiders à duvet, bécasseaux et tournepiers.



Îles Saint-Marcouf



Les grands cormorans forment la colonie littorale la plus importante de France. La réserve a été initialement créée pour éviter la disparition de l'espèce : la douzaine de couples nicheurs du printemps 1967 n'avait alors élevé aucun jeune, à cause du dérangement.

Grâce à la protection du site, les **cormorans huppés**, initialement absents, se sont installés lentement. Les effectifs ont ensuite progressé et la population de l'archipel constitue désormais la 3^{ème} colonie française (10% de l'effectif national).



Les goélands ont connu un très fort déclin mais demeurent encore bien présents. Deux espèces nichent sur la réserve : le **goéland argenté** et le **goéland marin**.



D'autres espèces nichent exceptionnellement comme le **eider à duvet**.



D'autres enfin hivernent comme le **bécasseau violet** ou le **tournepiers à collier**.



Et il n'y a pas que des oiseaux, il y a aussi des **phoques gris** !

Gestion

Impact de la gestion de la ripisylve de la Sée sur l'avifaune. Réserve du Montier, Tirepiéd-sur-Sée (Manche). Première partie.

Jean Collette (Texte et photos)

La prairie du Montier est entrée dans le réseau des réserves du Groupe ornithologique normand en mars 1990. Contrairement à la plupart des autres réserves, cette parcelle de prairie naturelle de 2 ha pâturée ou fauchée n'a pas vocation à protéger des espèces particulières. C'est un site d'observation dans l'environnement agricole de la basse vallée de la Sée où les prairies restent encore dominantes. Sans objectif de production économique, la réserve permet de mesurer les populations d'oiseaux en réponse à une gestion plus extensive de ce bocage à petites mailles, en net recul dans cette région normande. Bordant la Sée, la réserve va être un bon site d'observation des effets d'une campagne d'entretien de la ripisylve décidée par la collectivité locale (Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie). À la demande du conservateur, les travaux progressifs seront menés en deux temps (2019 puis 2020), étalant ainsi le spectre des réactions. Parallèlement, les conséquences de la taille d'une autre haie et de l'éradication des saules spontanés d'un îlot central vont aussi faire l'objet de mesures (Collette, 2022), non traitées dans ce bilan.

Le milieu

L'étude concerne essentiellement l'avifaune de la ripisylve bordant la rive de la Sée, mais vu la superficie réduite et la forme de la parcelle, il faut garder à l'esprit que les interactions avec les autres haies et le bosquet central sont nombreuses (fig. 1) dans l'état initial. Par exemple à la pointe Sud-Ouest, la ripisylve et le roncier de la haie sont éloignés de moins de 10 m ; de même, suite à la croissance de la haie Nord plantée en 1995 et au développement de la saulaie spontanée du fossé, les huppriers sont séparés de moins de 10 m (fig. 2).



Figure 2 : voisinage rapproché entre la haie Nord (à gauche) et la saulaie de la mare

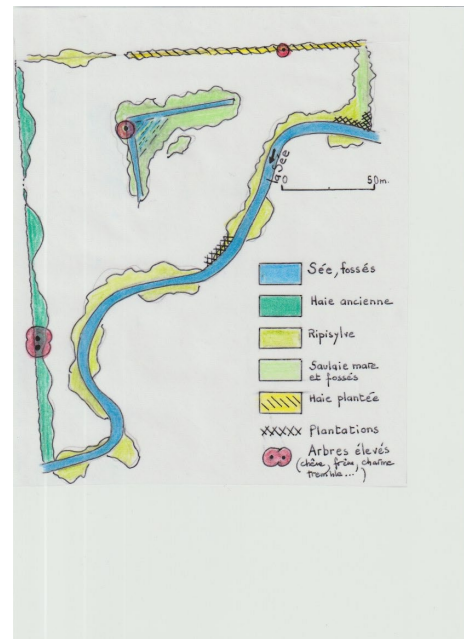


Figure 1 : localisation des principaux éléments du milieu

En 2020 avant les travaux d'arasement de la saulaie spontanée, la position centrale de l'îlot boisé rend possible toutes les combinaisons de déplacement observées en vol (fig. 3).

Localisée dans le lit majeur de la basse vallée, la parcelle borde la rive droite de la Sée sur une longueur d'environ 320 m. La ripisylve est ici réduite à l'ourlet de haie plus ou moins boisée de la rive. L'avifaune concernée par l'étude est d'abord celle qui vit et circule dans la végétation de la rive ; la ripisylve est bien un « corridor rivulaire » qui « interagit avec le fleuve » (CSPNB, 2008) et les quelques espèces plus strictement liées au fleuve sont aussi complètement dépendantes de la ripisylve, ne serait-ce que comme abri. Cette trame verte et bleue est de même étroitement liée au reste du maillage bocager vu la petite superficie de la parcelle.

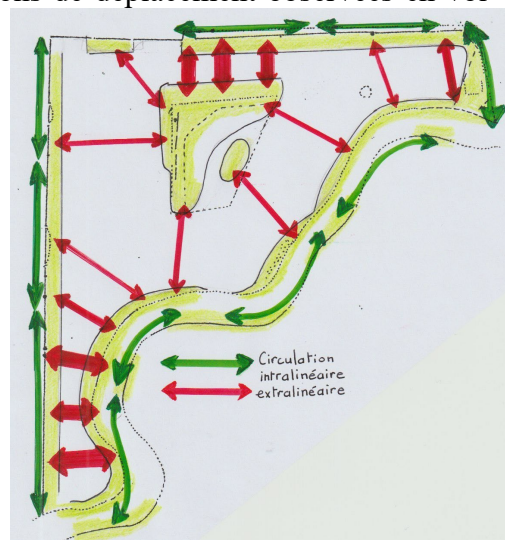


Figure 3 : organisation des vols dans l'espace de la réserve

Historique de la gestion de la ripisylve

La haie de rive est actuellement constituée de saules dominants, d'aulnes mais aussi de frênes, de chênes, d'aubépines et de rares ormes régulièrement moribonds et renaissants (où un couple de chardonnerets construira son nid en 2022). Cet ourlet ligneux est complété de ronciers et d'une végétation herbacée riche de nombreuses plantes des zones humides, la plus originale de la réserve lors de sa création : l'emploi massif d'engrais azotés avait antérieurement banalisé la flore prairiale. Les premières années, une bande d'un mètre de large est exclue du fauchage, préservant l'angélique sylvestre, l'achillée sternutatoire, la scrofulaire aquatique, l'eupatoire chanvrine, la lysimaque vulgaire, etc. (fig. 4).



Figure 4 : prairie de rive non fauchée (juin 1990)

Le bois de la ripisylve était autrefois exploité à intervalles réguliers comme sur toute autre haie de la ferme, la pratique locale étant la coupe à blanc suivie d'une puissante repousse des rejets en cépées. Beaucoup d'agriculteurs ayant abandonné cette pratique à la fin du XX^e siècle, le cours de la rivière s'est peu à peu couvert de saules couchés. Des troncs d'aulnes ou d'ormes morts ont aussi formé des embâcles. Sous la pression conjuguée des pêcheurs, des agriculteurs, des pratiquants du canoë-kayak du club d'Avranches, la collectivité a financé à plusieurs reprises des campagnes de « restauration » consistant à couper une partie du boisement de la rive. Mal encadrées, certaines interventions sont parfois allées jusqu'à l'extraction des souches mortes de la rive sur certains tronçons (hors réserve), nécessitant l'apport ultérieur de blocs de granite pour consolider des méandres fragilisés (fig. 5).



Figure 5 : enrochement de réparation (Vernix- juillet 2004)

La dernière opération de « restauration » des rives du fleuve a été annoncée début 2016 (fig. 6). Un chantier de 800 000 euros étalé sur 5 années concerne 156 km de rives. Il est prévu l'abattage de 3 000 arbres (surtout des peupliers), la pose de clôtures, d'abreuvoirs, de ponts. On peut regretter que parmi les objectifs présentés figure « la contribution à la prévention des inondations », expression malheureuse qui confond les dégâts aux biens et l'expansion de la crue sur les prairies inondables du lit majeur... Après deux visites de techniciens pour cibler au mieux les zones d'intervention et la signature d'une convention, les travaux seront engagés le 23 septembre 2019 d'abord sous une forme « allégée » à la demande du conservateur de la réserve (objet de cette synthèse), puis de façon définitive le 9 septembre 2020 (publication à suivre). Ce décalage des coupes a pour objectif de mesurer expérimentalement l'impact des prélèvements sur la fréquentation de la ripisylve résiduelle par les oiseaux. Malgré les engagements et les précautions inscrits en conclusion des visites, quelques arbres morts ont tout de même été coupés.

OF. 26/12/2016

800 000 € pour restaurer la vallée de la Sée

Tirepied. Le calendrier des travaux de restauration et d'entretien de la vallée de la Sée est désormais établi. Cinq années de travaux et un investissement de 800 000 €.

« C'est avec satisfaction que nous pouvons maintenant envisager le début des travaux sur les cours d'eau du bassin de la Sée », a déclaré François Serrant, le président d'Odyssee (Office pour le développement la dynamique et la sauvegarde de la Vallée de la Sée) en accueillant mardi, dans la salle des associations, les représentants des collectivités, du Comité régional de développement agricole (CRDA), de la Chambre d'agriculture, de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et de la Cellule d'animation technique pour l'eau et les rivières (Cater). La convention cadre, liant les Communautés de communes du Val-de-Sée, du Mortainais, d'Avranches-Mont-Saint-Michel et de Villiers-sur-Loire, a été signée le 28 janvier, n'avançant pas.

Depuis, un programme de restauration et d'entretien de la vallée de la Sée a été élaboré pour 800 000 € d'investissement sur cinq ans, à raison d'une tranche de travaux par année. Aurélie Gouhier, la technicienne de rivière, en a présenté le calendrier : en 2017, la partie aval de la Sée jusqu'à La Gohannière, sa partie amont jusqu'à Brouin, et le Giron. En 2018, le linéaire de La Gohannière aux Oresnays, y compris le Saint-Laurent. En 2019, le reste de la Sée, la Bouanne et la Pierre Zure. En 2020, le Bieu et la Braze et en 2021, le Moulin de Bois et le Saubenois. Au total, sont concernés 156 km de cours d'eau, dont 78 se situent dans le dispositif Natura 2000.

Restaurer la vallée de la Sée est un chantier important, dont le coût est financé à 70 % par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, et à 10 % par la Région.

« cours d'eau et lutte contre les altérations en traitant la végétation malade et vieillissante. En 2017, des conventions devront être passées avec environ 120 exploitants. »

Valentine Le Velly, de la Chambre d'agriculture, a ensuite informé de la reconduction du Projet agro-environnemental et climatique (Paec). Ce projet territorial à dimension agricole, économique et environnemental a pour objectif de maintenir dans le territoire concerné « une action de maintien de la terre le moins profond possible. »

Jean Collette, naturaliste du Gonn (Groupe ornithologique normand), a rappelé son point de vue. « Toute vision hygiénique est à proscrire. Si l'on enlève 3 000 arbres, il faudra en replanter autant. Seul un maillage de haies bocagères perpendiculaire au lit de la rivière permettra de freiner l'eau en amont en période d'inondation. J'en appelle à un Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (Sage) ouvert et efficace. »

Pour Laurent Vattier, de la DDTM, le programme présenté relève « une action concrète, réfléchie et coordonnée par une organisation qui saura trouver les bons dosages ».

La vallée de la Sée et le réseau Natura 2000

Figure 6 : réunion de communication administrative, Tirepied. Introduction du chantier sur la Sée et ses affluents (Ouest-France, décembre 2016)

État initial des rives et première coupe

Le propriétaire de la prairie rive gauche n'autorisant pas l'intervention, ce boisement reste stable. La ripisylve largement discontinuée de cette rive est uniquement composée de saules. Les deux coupes successives à venir ne concernent donc uniquement que la rive droite, côté réserve. Au cours des 30 années écoulées depuis 1990, une lente évolution de la ripisylve a lieu, bien visible sur les photos : d'abord majoritaire (fig. 7), l'aulne progressivement tué par la maladie due au « champignon » *Phytophthora alni* va laisser place au saule (fig. 8).



Figure 7 : ripisylve en hiver (1994) dans l'axe central de la photo, aulnes dominants

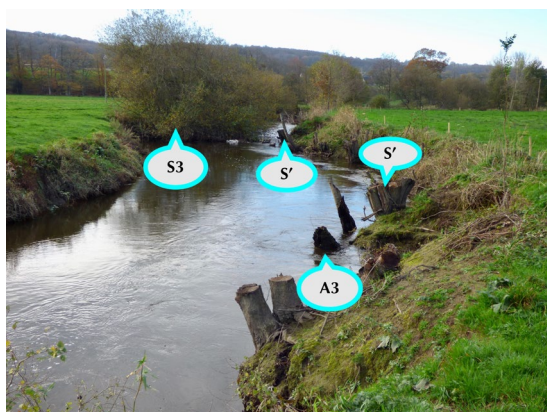


Figure 8 : évolution du rapport aulne/saule sur la ripisylve. En 1990, l'aulne A1 est bien portant. Le saule S1 est isolé. En 2007, l'aulne A2 est mort et le saule S2 s'est bien développé. En 2020, l'aulne A3 a disparu, les saules S3 et S'(coupés) sont dominants.

Contrairement à l'aulne bien dressé, le saule forme une masse dense et couvrante au-dessus du lit du fleuve, les basses branches trempant dans l'eau provoquant l'accumulation de déchets bloqués en « radeaux » flottants (fig. 9). Les plus gros su-

jets se couchent dans le lit mineur, créant des embâcles plus ou moins filtrants (fig. 10). Concrètement, lors des travaux de septembre 2019 et septembre 2020, les coupes sont effectuées à l'aide d'un sécateur hydraulique sur chenille (fig. 11), les branches coupées étant ensuite broyées en copeaux et exportées sur remorque. L'opération de 2019 ne concerne que quelques saules de façon à laisser passer les pratiquants du canoë, celle de 2020 sera plus complète, n'épargnant que les arbres (chênes, frênes), les aubépines et les troncs d'aulnes morts dressés. Ce choix d'épargner peu d'individus au sein de la ripisylve est dicté par l'option « expérimentale » qui vise à mesurer l'impact de cette coupe sur l'avifaune, sachant que la repousse des rejets sera rapide. D'après les cernes des plus grosses

branches coupées (fig. 12), certaines cépées de la haie n'ont pas été exploitées depuis 35 ans (avant la mise en réserve en 1990).



Figure 9 (gauche) : radeau de débris flottants. La tonalité rouge est due à la prédominance des graines d'aulne.
Figure 10 (droite) : saule couché (août 2012), embâcle hivernal.

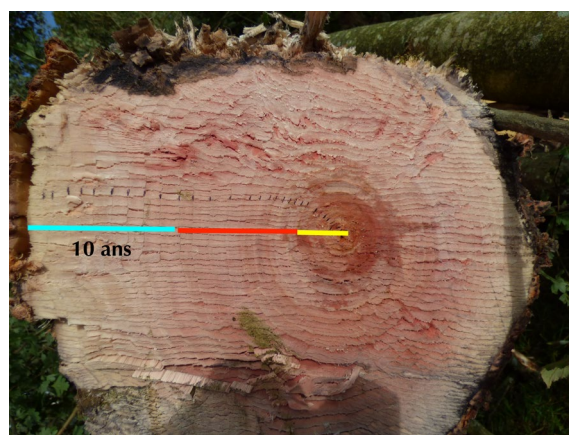


Figure 11 (gauche) : chantier de coupe (septembre 2019) Figure 12 (droite) : cernes annuels (soit environ 30 ans)

La dissymétrie notable sur la photo illustre la concurrence pour la lumière au sein de la cépée, le côté le plus éclairé (ici côté prairie) accumulant plus de « matière vivante ». Le saule le plus âgé (fig. 13), issu de graine, non recépé, avec ses 60 cm de diamètre a probablement plus de 40 ans. Il avait échappé à la coupe alors qu'il n'avait que 10 ans ! La situation basse du sujet par rapport au niveau de la prairie est due en partie à l'affaissement de la rive d'un méandre concave.

Figure 13 : saule âgé avant coupe en septembre 2020. À la base du tronc, la gangue de vase du dernier printemps marque le niveau de crue.



	hale	rive	hale	rive
numéro fiche relevé	1109 Anté		1389 Actu	
date	06/04/2016		06/04/2020	
T°C	5		11	
accenteur mouchet			1	
canard colvert				1
fauvette grisette			1	
fauvette à tête noire	1			
grive musicienne	1		1	
martin pêcheur d'Europe				1
merle noir	4		2	
mésange bleue		2		
mésange charbonnière				1
phragmite des joncs	1			
pie bavarde		1		
pigeon ramier	1	8		
pinson des arbres	1		1	1
pouillot fitis		1		
pouillot véloce	2	1	1	1
poule d'eau		1		1
rougegorge familier			1	
sarcelle d'hiver		1		
troglodyte mignon	2	3	1	
total hale Ouest	13		9	
total ripisylve		18		6

Tableau 1 : exemple de relevé par binôme

Il faut garder à l'esprit que ces chiffres représentent une abondance relative au temps et que chaque espèce se manifeste aux yeux et aux oreilles de l'observateur selon son comportement et son propre cycle d'activité. Chants ou cris, groupes de migrateurs à l'étape ou hivernants, familles en déplacement, dortoirs, réaction aux coups de froid ou aux épisodes de grande chaleur, variation des techniques de chasse selon les circonstances (présence ou non de bovins), etc., la variabilité des contacts au cours de l'année est propre à chaque espèce et aucune comparaison interspécifique n'est possible. En

conséquence, le classement des espèces selon le nombre de contacts par exemple (tab 2) n'est ainsi rangé que par commodité mais n'a pas valeur de hiérarchie interspécifique. Par contre, pour une espèce donnée, la comparaison interannuelle est possible : c'est l'objet de l'étude.

Première coupe (septembre 2019), première approche numérique de l'impact Calendrier

L'étude comparative de l'avifaune Anté/Actu ne commence pas immédiatement après la coupe. Il est prévu que le suivi soit dense pour minimiser l'effet des distorsions inévitables (nuances météorologiques, perturbations diverses – passage de l'observateur, de pêcheurs, travaux agricoles extérieurs...) La population nicheuse cantonnée est plus attachée au site, les oiseaux en saison postnuptiale étant plus mobiles donc possiblement moins « gênés » par la disparition d'une partie du boisement. Le choix est donc fait de viser en priorité la période nuptiale pour mener cette enquête relativement chronophage. L'étude est menée à partir du printemps suivant, du 6 avril 2020 au 8 septembre 2020, 157 jours au cours desquels 140 relevés sont effectués (au total, 85 h 25 min). À ces 140 relevés 2020 correspondent 140 relevés sélectionnés parmi les feuilles de terrain des années 2015 à 2019, la préférence étant donnée quand un choix se présente à l'année la plus proche de 2020 pour limiter l'effet de la croissance de la végétation entre les relevés : 2015, 22 dates ; 2016, 19 ; 2017, 11 ; 2018, 24 ; 2019, 64. Les deux dernières années les plus rapprochées de 2020 représentent les 2/3 des relevés.

Une nuance échappant au protocole doit être signalée : la moyenne des températures passe de 12,7 °C pour Anté à 13,3°C en 2020. (fig. 15). Le tracé chaotique des deux courbes de température découle des horaires variables des relevés dans la journée. La température de 2020 n'est que 66 fois supérieure à Anté alors que c'est l'inverse dans 84 cas (et les températures égales 18 fois). L'explication de ce paradoxe qui contredit les deux moyennes tient au fait que lorsque la température de 2020 est supérieure, elle l'est parfois très nettement. Par exemple, le binôme du 31 juillet indique 28°C en 2020 contre 21°C en 2018. La température est une seule fois négative : -1°C le 19 avril 2016 (pour 10°C en 2020).

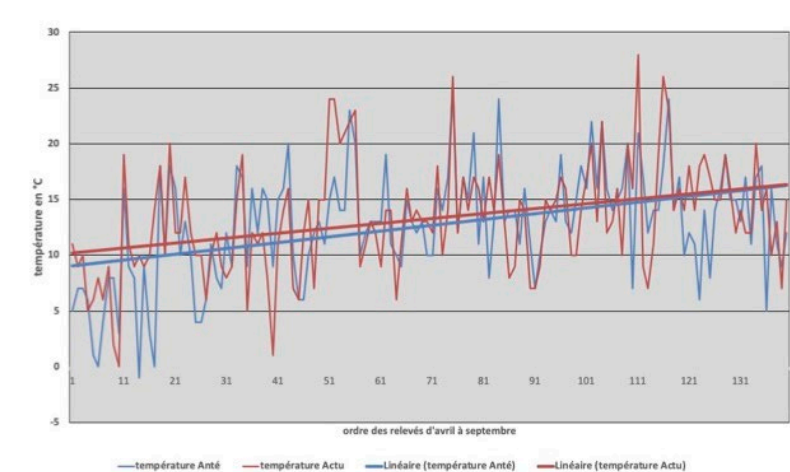


Figure 15 : courbe des températures

Résultats

Au total, après 280 relevés et 170 h de relevés, 56 espèces ont été notées au moins une fois sur cette parcelle de 2 ha au cours des 5 mois d'étude. Les différences entre les deux listes (tab 2) portent sur 14 espèces numériquement peu représentées. L'hypolaïs polyglotte (0/13) a pu être encouragée par l'éclaircissement partiel du milieu, la huppe est « réapparue » dans ce secteur de vallée depuis 2020. Inversement, la tourterelle des bois (12/2) et le bouvreuil (24/9) confirment leur dynamique régressive actuelle (Debout & Chevalier, 2022). Ces 14 espèces illustrent aussi les nuances de l'avifaune de ce bocage de fond de vallée : la rareté de la sittelle torchepot est avérée (notée 5 fois sur 2000 relevés depuis 1995) de même que celle du rossignol au passage (2 fois sur 2000 relevés). Les 5 données d'hirondelles rustiques portées au tableau 1 concernent uniquement des oiseaux posés dans la végétation de la rive, remarque valable pour la suite du bilan. Hirondelles et martinets en vol n'ont pas été pris en compte dans cette étude, n'étant pas « attachés » à la parcelle elle-même. De même, le choucas a peu d'intérêt dans cette étude, l'espèce étant le plus souvent notée perchée à proximité de l'église et du bourg, rarement posée sur la prairie.

La synthèse du tableau 3 apporte une première réponse à la question de l'impact de la première coupe partielle sur l'avifaune : pour la période considérée (début avril-début septembre 2020), les contacts (en nombre d'individus) avec l'avifaune de la haie de rive diminuent de 24% contrairement à la haie qui gagne en fréquentation.

La longueur totale de ripisylve disponible sur les deux rives est initialement de 429 m. La première intervention se traduisant par la coupe de 81 m, la ripisylve totale perd 19 % de sa longueur. Sur la seule rive de la réserve, cette coupe concerne 27 % du linéaire. La réalité est probablement entre ces deux résultats : une coupe rive droite quand la saulaie est encore en place en face rive gauche a-t-elle le même effet que si la coupe crée une discontinuité complète ? Il faudrait pouvoir raisonner sur la variation du volume total des frondaisons disponibles. L'ordre de grandeur de la perte de ripisylve compris entre 19 et 27 % encadre les 24 % de recul de l'avifaune. Ce résultat est à rapprocher de celui des études avant et après remembrement menées sur les communes de Barenton et Juvigny-le-Tertre (Collette, 1983) : les populations nicheuses mesurées sur des quadrats de 20 ha diminuent de 60 % et de 52,5 % quand le linéaire régresse de 61 et 53,5 %.

À ce stade de l'éclaircissement du linéaire de boisement, il est probable que d'autres facteurs interviennent. Par exemple, l'accessibilité visuelle au cours d'eau est améliorée. La poule d'eau est notée pour 70 individus en années Anté puis 71 en année Actu : l'espèce est probablement peu gênée par les coupes encore réduites mais plus détectable par l'observateur. Autre exemple, les colverts passent de 18 à 28 individus comptés : pour une part, quelques échappés du gabion en amont sont plus fréquemment vus – et

entendus ! - sur la Sée mais surtout les comportements de fuite à la nage des couples ou groupes circulant silencieusement sous rive à l'abri des saules sont plus facilement observés dans les trouées de la ripisylve.

La variation calculée sur l'effectif total ripisylve + haie Ouest (de 2 831 individus Anté à 2691 individus soit -5 %) est nettement plus atténuée que les - 24 % de la population fréquentant la ripisylve. Une partie de l'explication tient dans la variation de la population observée dans la haie Ouest, +18,5 % : une partie des oiseaux chassés de la ripisylve passe probablement plus de temps dans la vieille haie connectée.

Tableau 2 : liste des espèces et effectifs bruts

	ANTE	ACTU		ANTE	ACTU
pouillot véloce	442	351	grive draine	3	14
merle noir	304	210	hypolaïs polyglotte		13
étourneau sansonnet	72	206	bouvreuil pivoine	24	9
fauvette à tête noire	187	205	pic épeichette	5	5
pinson des arbres	190	193	phragmite des joncs	3	4
fauvette des jardins	134	181	buse variable	4	3
troglodyte mignon	260	156	bergeronnette des ruisseaux	1	3
pigeon ramier	238	156	huppe fasciée		3
poule d'eau	106	131	linotte mélodieuse	30	2
mésange charbonnière	128	116	tourterelle des bois	12	2
rougegorge familier	120	103	tourterelle turque	2	2
mésange bleue	77	71	faucon crécerelle		2
grive musicienne	91	61	pic vert	5	1
geai des chênes	31	50	hirondelle rustique	4	1
grimpereau des jardins	44	49	chevalier culblanc	2	1
gobemouche gris	21	44	chevalier guignette	1	1
corneille noire	13	41	héron cendré	1	1
pie bavarde	35	38	bergeronnette grise		1
canard colvert	28	38	fauvette grisette		1
choucas des tours	1	38	grand cormoran		1
mésange à longue queue	42	36	bouscarle de Cetti	7	
accenteur mouchet	41	32	rossignol progré	2	
moineau domestique	17	30	sittelle torchepot	2	
pouillot fitis	17	22	bruant des roseaux	1	
chardonneret élégant	20	17	coucou gris	1	
martin pêcheur d'Europe	15	17	épervier d'Europe	1	
pic épeiche	12	15	mésange huppée	1	
verdier d'Europe	44	14	sarcelle d'hiver	1	

	Nombre d'espèces	Effectif total		Effectif total haie ouest		Effectif total ripisylve	
Anté	50	2831	- 4,9	1267	+18,5	1564	- 23,9
Actu	48	2691	%	1501	%	1190	%

Tableau 3 : variations globales des effectifs

Analyse de quelques cas

Un premier tri entre espèces ayant numériquement progressé ou régressé est tiré du tableau 2 en calculant la variation en % (essentiellement les espèces ayant varié de plus de 10%, tableau 4). Sans calcul de validité statistique, il faut lire ces résultats pour ce qu'ils sont, des travaux d'amateur.

exprimé en %	régression		augmentation
linotte mélodieuse	93%	choucas des tours	97%
tourterelle des bois	83%	corneille noire	68%
verdier d'Europe	68%	étourneau sansonnet	65%
bouvreuil pivoine	63%	gobemouche gris	52%
troglydte mignon	40%	moineau domestique	43%
pigeon ramier	34%	geai des chênes	38%
grive musicienne	33%	fauvette des jardins	26%
merle noir	31%	canard colvert	26%
accenteur mouchet	22%	pouillot fitis	23%
chardonneret élégant	15%	pic épeiche	20%
rougegorge familier	14%	poule d'eau	19%
mésange à longue queue	14%	martin-pêcheur d'Europe	12%

Tableau 4 : variation numérique de quelques espèces

Pour quelques espèces, les pertes ou les gains en termes d'effectifs vont dans le même sens que les résultats de l'enquête « Tendances » (Debout, 2019), rapprochement critiquable car la durée des deux enquêtes n'est pas comparable (25 ans dans un cas, 6 ans dans l'autre mais parfaite concordance mensuelle : de mi-avril à mi-septembre). La linotte mélodieuse, la tourterelle des bois, le bouvreuil pivoine, le pigeon ramier, la fauvette à tête noire, le choucas des tours, etc. confirment à Tirepied leurs tendances régionales sans qu'il soit possible de dire dans quelle mesure la coupe de la ripisylve a accentué ou non cette tendance. Par contre quelques espèces entrent en dissonance. Par exemple la forte augmentation de l'étourneau contradictoire avec la tendance régressive régionale s'explique par l'installation d'un dortoir « en crèche » des jeunes étourneaux sortis des nids du bourg dans la haie Ouest : les ronciers hauts peu denses s'appuyant sur les prunelliers et les aubépines constituent un habitat de proximité adapté.

La mise en évidence de l'impact de la coupe de la ripisylve sur son avifaune s'appuie sur la comparaison des populations des deux compartiments, haie Ouest et ripisylve. Quelques exemples sont traités à suivre.

Le **moineau domestique** paraît favorisé par le début d'éclaircie. Le comportement de chasse du moineau à l'époque du nourrissage en mai-juin a déjà été remarqué sur les rives de la Sée (Collette, 2020) : « Les secteurs de rives herbeuses dégagés de la couverture des saules sont nettement plus fréquentés. » Si ce terrain de chasse est réellement attractif, il est logique que le début de taille de la ripisylve augmente la longueur de rive ouverte à la chasse des adultes nourriciers. La part des moineaux de la rive passe effectivement de 47 à 60 % des individus comptés (tab 5). Le fait que l'espèce soit simultanément aussi plus présente dans la haie correspond au comportement observé : le trajet entre le terrain de chasse et les nids du bourg n'est pas systématiquement couvert d'une traite : il arrive fréquemment que des individus se posent en cours de route dans la haie.

Moineau domestique	Haie ouest	Ripisylve	Total	% ripisylve/total
	Nombre d'individus			
Anté	9	8	17	47 %
Actu	12	18	30	60 %

Tableau 5 : variation des effectifs du moineau domestique

Une autre espèce paraît favorisée par le fractionnement de la ripisylve : le **gobemouche gris** fréquente plus assidument cette haie après la coupe comme si le territoire de chasse était plus développé suite aux fragmentations qui augmentent la longueur de « lisière ». Cette augmentation se traduit par un accroissement du nombre total d'individus comptés (tab 6). Les variations démographiques régionales de cette espèce sont mal définies.

Gobemouche gris	Haie ouest	Ripisylve	Total	% ripisylve/total
	Nombre d'individus			
Anté	12	9	21	43 %
Actu	20	24	44	55 %

Tableau 6 : variation des effectifs du gobemouche gris

Le **troglodyte mignon** traduit un autre comportement. À l'échelle régionale sa population paraît stable, la baisse actuelle de 8 % (Enquête Tendances, juin-juillet) ne paraissant pas significative (Debout, 2024). Sa préférence pour la ripisylve est nette aussi bien dans les données Anté qu'Actu (tab 7) et il est logique de penser que le début d'intervention sur la ripisylve va le « contrarier ».

Le nombre total de contacts diminue effectivement après la coupe passant de 261 à 154 (- 41 %) mais étonnamment, la perte est partagée entre les deux habitats, haie Ouest (- 42%) et ripisylve (- 40 %). La part de la ripisylve dans la population totale comptée reste stable entre 58 et 59 % : les troglodytes fréquentant la ripisylve sont aussi ceux des haies voisines ; les mâles chanteurs occupent toute la longueur de boisement linéaire disponible. Si la ripisylve est moins favorable au cantonnement, la haie perd aussi un peu de son attractivité potentielle de cantonnement.

Troglodyte mignon	Haie ouest	Ripisylve	Total	% ripisylve/total
	Nombre d'individus			
Anté	109	152	261	58 %
Actu	63	91	154	59 %

Tableau 7 : variation des effectifs du troglodyte mignon

La ripisylve est nettement occupée sur toute sa longueur avant la coupe partielle. Après la coupe, seuls les tronçons s'appuyant sur des haies proches continuent d'être fréquentés par le troglodyte (fig. 16). La configuration de la parcelle joue donc un rôle important dans l'analyse des réactions spécifiques pour certaines espèces du moins.

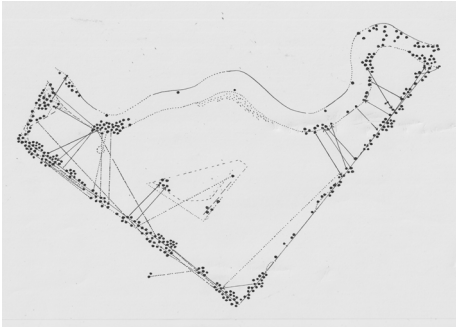
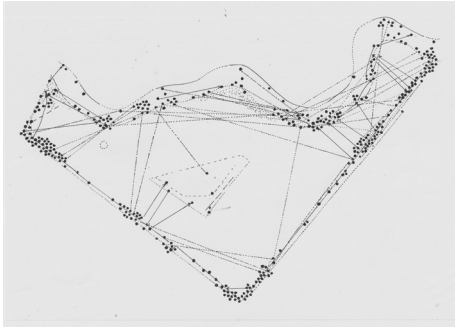


Figure 16 : comparaison de la localisation des contacts « Anté » (gauche) et « Actu » (droite) du troglodyte (tous contacts). La haie Ouest est à droite sur ces cartes d'orientation inversée.

Rougegorge	Haie ouest	Ripisylve	Total	% ripisylve/total
	Nombre d'individus			
Anté	52	68	120	57 %
Actu	71	32	103	31 %

Tableau 8 : variation des effectifs du rouge-gorge

La réponse du **rouge-gorge** à cette première coupe est plus simple (tab 8) : l'abondance exprimée en nombre total d'individus passe de 120 à 103 individus soit un recul de 14 % et c'est la ripisylve qui absorbe cette perte ; elle représente 57 % des contacts Anté mais seulement 31 % Actu. Inversement, la haie Ouest, non modifiée, voit augmenter de 27 % sa part de la population comptée en Actu.

Pouillot véloce	Haie ouest	Ripisylve	Total	% ripisylve/total
	Nombre d'individus			
Anté	113	329	442	74 %
Actu	133	223	356	63 %

Tableau 9 : variation des effectifs du pouillot véloce

Contrairement aux deux espèces précédentes, le **pouillot véloce** chasse préférentiellement dans les frondaisons de la ripisylve, du moins durant la période de cette étude (le comportement de chasse des hivernants est différent par grand froid). La comparaison des effectifs de cette espèce comptés dans la haie et dans la ripisylve est à l'avantage de ce dernier habitat (tab 9) : par exemple avant la coupe, 74 % des pouillots observés circulent dans la haie de rive alors que celle-ci ne représente que 62% du linéaire haie + ripisylve. Après la coupe, la fréquentation de la ripisylve régresse, ne fournissant plus que 63% des contacts. Ce résultat est logique vu la perte d'une partie du terrain de chasse par diminution du volume de feuillage. Inversement, la fréquentation de la haie augmente (113/133).

La population de la **fauvette à tête noire** profite actuellement d'une croissance significative de 1,4 % par an d'après l'enquête Tendances et cette dynamique positive gomme peut-être les éventuelles conséquences de la perte d'une partie du linéaire de la ripisylve. Cette espèce ne réagit pas négativement à la coupe partielle de la ripisylve : les 187 contacts Anté sont numériquement inférieurs aux 205 Actu, et la ripisylve conserve le même poids dans ces abondances : 32% Anté (60/187) contre 31,7% Actu (65/205). Le territoire des couples sont beaucoup plus étendus que ceux du pouillot véloce par exemple : les mâles circulent dans la ripisylve comme chanteurs « expansifs » à partir des haies sans que la seule rive de la Sée ne constitue un seul territoire.

La **fauvette des jardins** dont les territoires sont réduits et la circulation dans la ripisylve moins fréquente est par contre impactée : sur le total des contacts, la ripisylve apporte 23% Anté et seulement 15% Actu. La comparaison figure 17 montre la différence d'occupation de l'espace par les deux espèces de fauvettes.

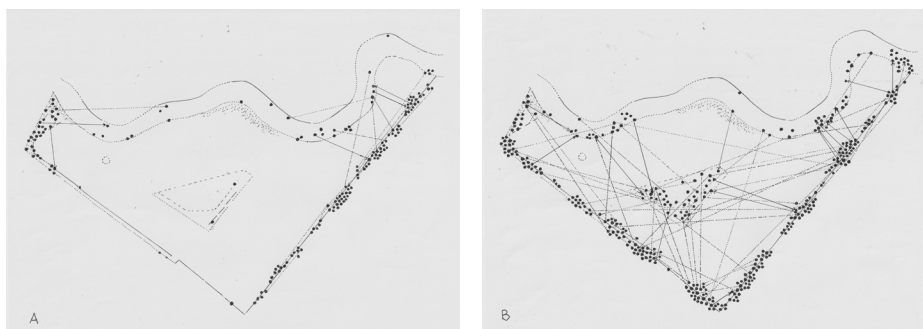


Figure 17 : comparaison de la localisation des contacts Anté de la fauvette des jardins (A) et de la fauvette à tête noire (B)

La grosse différence de détection de ces deux espèces est d'abord à mettre en relation avec la phénologie de ces deux fauvettes. La fauvette des jardins n'arrive que mi-avril un bon mois après la fauvette à tête noire, de même qu'elle est silencieuse plus tôt début août. Avec un couple supplémentaire et des territoires plus étendus, la fauvette à tête noire occupe tout l'espace disponible dont une bonne partie de la ripisylve même si elle n'y niche pas.

Merle noir	Haie ouest	Ripisylve	Total	% ripisylve/total
	Nombre d'individus			
Anté	169	136	305	45 %
Actu	155	55	210	26 %

Tableau 10 : variation des effectifs du merle noir

Le **merle noir** perd globalement 31 % des individus comptés (305/210) après la coupe (tab 10). Il est délicat de donner toute sa valeur à ce calcul : en 2018 (donc une des 5 années de référence « Anté »), cette espèce a subi une forte mortalité attribuée au virus Usutu. Mesuré en septembre 2018 sur la réserve, le recul immédiat est de 75 % (Collette, 2018). Sachant que les deux années 2018 et 2019 représentent 88 des 140 relevés, il est certain que la référence de comparaison « Anté » est à un niveau inférieur à ce qu'elle aurait été en d'autres circonstances, minimisant d'autant l'impact de la coupe.

Quel que soit l'état réel de la population de merle, cette première coupe de la ripisylve se traduit par un recul de 60 % (136/55). Le raisonnement vaut probablement pour d'autres espèces impactées par la même épidémie à la même époque dont la **grive musicienne**. Les cadavres sont difficiles à repérer dans la prairie ou les haies. Seule observation, une grive couveuse meurt à cette époque sur le nid à quelques dizaines de mètres de la haie la plus proche de la réserve. Le nombre de contacts avec cette espèce régresse de 30% entre Anté et Actu (94/61) et en particulier le poids de la ripisylve passe de 34 à 21% dans ces totaux. Comme pour le merle, le recul réel est minoré par la comparaison avec une population Anté déjà affaiblie par la zoocénose de 2018.

Pigeon ramier	Haie ouest	Ripisylve	Total
	Nombre d'individus		
Anté	117	121	238
Actu	103	53	156
% de variation	-12 %	-56 %	-34 %

Tableau 11 : variation des effectifs du pigeon ramier

Dernier cas analysé, le **pigeon ramier** apparaît tableau 4 dans la liste des espèces en régression après cette première coupe, statut inattendu vu la vitalité de l'espèce dans toutes les données démographiques actuelles. Le recul de 34 % entre l'ensemble des données Anté et Actu (tab 11) est à attribuer essentiellement à la ripisylve qui perd plus de la moitié des contacts mais la haie Ouest ne compense pas la perte d'habitat comme chez d'autres espèces. La ripisylve Anté qui apporte 51% des contacts est assez sécurisante pour qu'au moins 3 nids (fig. 18, N sur la carte) y soient construits. Durant cette étude, l'îlot central est encore densément boisé des saules et n'a pas été concerné par les travaux. Il abrite régulièrement un dortoir hivernal de ramiers : sur la période « Anté », 16 relevés matinaux de février comptabilisent 227 individus soit 14 en moyenne par sortie (Collette, 2021). Autre concentration notable, un groupe d'arbres élevés (chêne têtard et frênes) de la haie Ouest (A sur la carte, fig. 17) attire régulièrement cette espèce (fig. 19). Dominant nettement le reste de la haie de saules et d'aubépines, cet « îlot » arborescent irrigue une partie de la ripisylve voisine et sert régulièrement de refuge pour les ramiers dérangés ailleurs sur la parcelle.



Figure 18 : comparaison de la localisation des contacts « Anté » et « Actu » du pigeon ramier



Figure 19 : tronçon de haie âgée à cimes élevées, attractif pour le pigeon ramier (mai 2013)



Ces détails permettent de comprendre que le pigeon ramier occupe l'espace de la réserve d'une façon très différente de celle des passereaux traités plus haut. L'analyse des variations réduite à la ripisylve et à la haie Ouest a probablement moins de signification que pour des espèces à petit territoire.

Conclusion

Une parcelle de 2 ha est un bien petit « laboratoire » et il est présomptueux de tirer des conclusions sur des variations de population occupant une haie de 210 m et une ripisylve de 320 m en 5 mois d'étude... Cela dit, rapprocher une perte de 27 % du linéaire du boisement de rive et une régression de 24 % du nombre de contacts toutes espèces confondues paraît censé au vu d'autres résultats d'études. Les réactions à ce premier stade de coupe paraissent variables selon les espèces. Certains passereaux n'occupent plus la ripisylve que sur des tronçons nettement connectés aux haies les plus proches (troglodyte mignon) et la configuration de la parcelle joue donc un rôle dans ce cas. D'autres profitent inversement de l'ouverture du milieu en gagnant des terrains de chasse plus étendus (moineau domestique). Dans la plupart des cas, l'accueil en appui de la vieille haie est notable : l'abondance des contacts augmente, illustrant à la fois la notion de couloir de la trame verte connectée à une autre haie, ici la ripisylve, et le rôle de refuge temporaire des nicheurs cantonnés sur le secteur. Quelles réactions va provoquer la coupe plus généralisée qui débute immédiatement à la fin du calendrier de cette première partie ? L'analyse de cet impact fera l'objet de la seconde partie de cette étude.

Références bibliographiques

- Collette, J. (1983). Quelques effets du remembrement sur les passereaux du Bocage normand. *Le Cormoran*, 5 : 44-49.
- Collette, J. (2018). Variations notables de certaines populations de passereaux sur la réserve de Tirepiéd en 2018 : impact du virus Usutu ? *GONm, RNN n°9- septembre 2017-août 2018*. 53-60.
- Collette, J. (2020). Variations saisonnières du rythme d'activité diurne de l'avifaune Tirepiéd (Manche) 3^{ème} partie : Les oiseaux de la réserve, cycles diurnes mensuels. *Le Cormoran*, 22 : 161-181.
- Collette, J. (2022). Réserve du Montier : îlot central avec ou sans saules. *GONm, RNN n°12* : 57-72. <https://www.gonm.org/index.php?post/653>
- CSPNB, (2008) - L'arbre, la rivière et l'homme. MEDAD/D4E. 64 p.
- Debout, C. (2019) - Bilan de 20 années de l'enquête « Tendances » en Normandie. Évolution des populations d'oiseaux communs. *Le Cormoran*, 22 (90) : 99-114.
- Debout, C. (2024). Observatoire des oiseaux communs. Enquête Tendances. Bilan de 27 années de comptages. AG 6 avril 2024.
- Debout, G. & Chevalier, B. (2022). Nouvel atlas des oiseaux de Normandie. Nidification et présence hivernale. *GONm/OREP*, Bayeux.

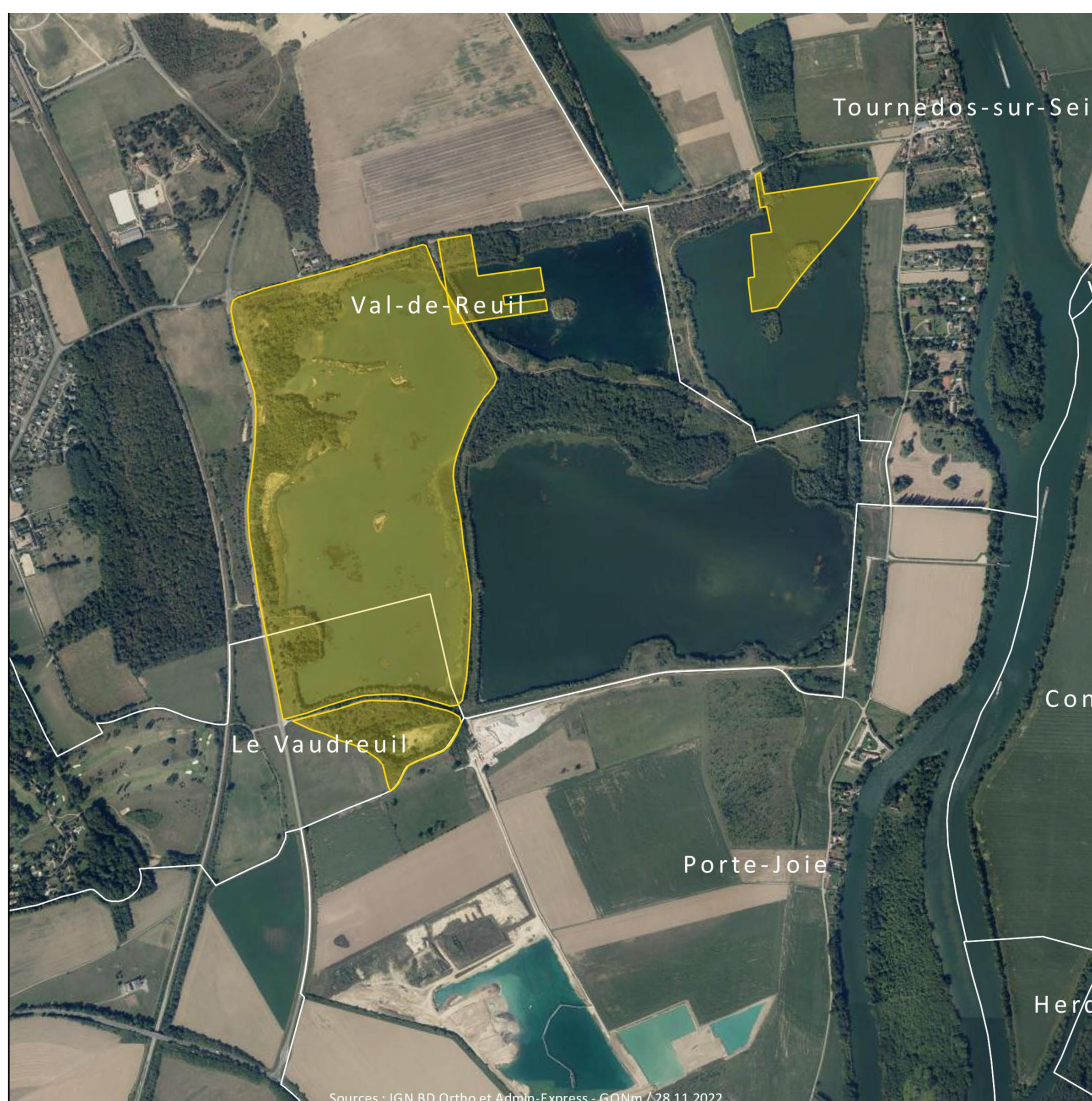
Mise en œuvre du plan de gestion de la Grande Noé

Céline Chartier et Gérard Debout

La Réserve ornithologique de la Grande Noé est située en amont de Rouen à 25 kilomètres au sud-est, au cœur de la boucle de Poses en rive gauche de la Seine. C'est une ancienne gravière qui exploitait la terrasse alluviale de la Seine. La réserve couvre une superficie de 78 ha comportant une mosaïque de milieux : eau libre, roselières, boisements, pelouses et friches. Le plan d'eau de la réserve est isolé hydrauliquement de la Seine. L'alimentation en eau de la réserve est essentiellement assurée par l'eau de nappe. Plus de la moitié de la surface en réserve est occupé par de l'eau douce stagnante (62 %).

La Grande Noé est le seul plan d'eau de la boucle de Poses à avoir une vocation écologique en raison des aménagements réalisés en fin d'exploitation (le site de la Grande Noé n'est plus exploité depuis 1985) et de la création de la réserve que le GONm gère depuis 1987.

La réserve ornithologique de la Grande Noé est devenue en quelques décennies l'un des sites ornithologiques les plus importants de Normandie pour les oiseaux nicheurs, migrants et hivernants.



Un plan de gestion a été rédigé en 2023 (Debout, G. 2023 : Plan de gestion 2024-2034 de la réserve ornithologique de la Grande Noé. GONm, 75 pages). Cette mise en œuvre du plan de gestion devait commencer dès 2024, mais n'a été finalement concrétisée sur le terrain qu'en 2025. Cinq objectifs opérationnels du plan de gestion sont concernés :

- Conserver la diversité des habitats de la réserve ;
- Gérer la végétation des îlots à laridés ;
- Poursuivre les recensements des oiseaux ;
- Mettre en place des radeaux pour les sternes ;
- Développer l'information sur le site et maîtriser la fréquentation ;
- Fonctionnement de la réserve naturelle.

Certaines opérations de gestion étaient déjà usuellement pratiquées comme le contrôle de la végétation des îlots à laridés (Les îlots graveleux sont mis à nu tous les ans lors des chantiers hivernaux). D'autres n'ont pas encore pu être menées à bien comme l'intégration des parcelles Lafarge dans la réalité de la réserve. De même, les suivis se sont évidemment poursuivis.

Les travaux menés en 2025 ont pu être engagés et menés à bien grâce à Rose-Marie Dubut, mise à la disposition du GONm par BNP-Paribas dans le cadre du mécénat d'entreprise : elle a eu la charge d'orchestrer le plan de gestion. Elle a été aidée administrativement par Jean-Marc Savigny, chargé de mission et sur le terrain par Céline Chartier, technicienne.

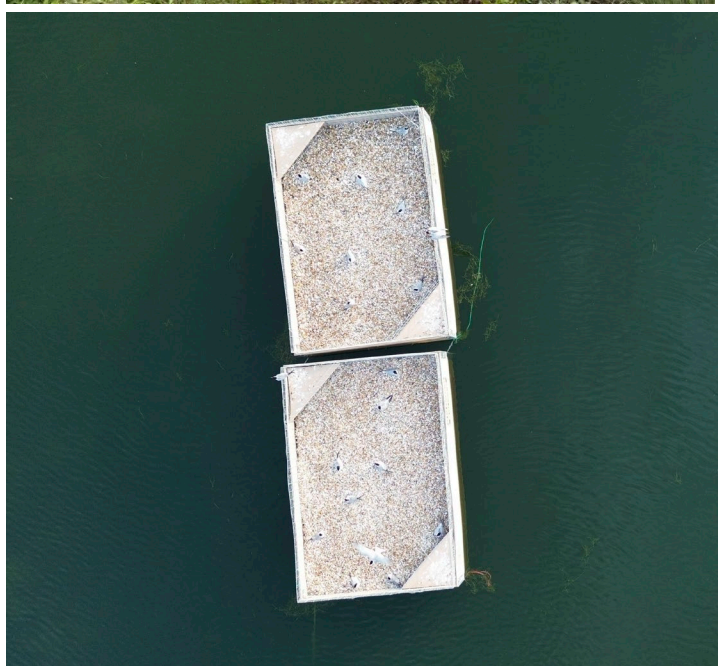
Mise en place de nouveaux radeaux à sternes

Après avoir consulté plusieurs entreprises et lancé un marché public, l'entreprise Aquaterra de l'Ardèche a été retenue en mars.

Le 21 mai, nous étions 12 (trois salariés, un stagiaire, et quatre bénévoles) pour la réception des radeaux à sternes. Le transport des radeaux, arrivés par camion, jusqu'à l'eau ne fut pas chose aisée : il fallait ouvrir un chemin pour les mettre à l'eau, aller chercher les cailloux pour les recouvrir et chercher un bateau à la base de loisirs de Lery-Poses pour les tracter sur l'eau et les mettre en place. Pour les 2 premiers groupes, une fois nos travaux respectifs faits, nous commençons à amener les cailloux déposés en bord de route à la brouette jusqu'aux radeaux afin de les préparer. A 17 h, les radeaux sont prêts à partir sur l'eau afin qu'ils soient placés de façon judicieuse sur le plan d'eau. A peine tournons-nous le dos que ... les premières sternes s'y posent. Le 25 mai, 28 couveurs sont sur les radeaux.



*Réception des radeaux et transport jusqu'au point de mise à l'eau.
Photographies Céline Chartier*



*Chargement des radeaux en gravier
puis traction vers le large.
Radeaux mis en place
Photographies Céline Chartier*

Amélioration de l'accueil du public

Début mars, l'entreprise Saint-Martin-Gaveau a ouvert un chemin qui permet de joindre l'observatoire aux mouettes (au sud) au chemin de la Mare aux Sablons. Elle a aussi dégagé le secteur, enfouis sous les ronces, de la reconstitution des fouilles d'un site archéologique et d'une ancienne église du 11^{ème} siècle ; découverts lors de l'exploitation des carrières à quelques kilomètres de là, à Porte de Seine ancienne commune de Portejoie ces éléments ont été implantés sur le site de la réserve. Cette zone envahie par les ronces a nécessité quelques derniers nettoyages, et début avril le nouveau chemin est officiellement ouvert et accessible.

Fin septembre, l'entreprise Saint-Martin-Gaveau est intervenue pour la fauche devant les observatoires, ce qui était assuré auparavant par la garde, quelques bénévoles, l'Epide ou la mission locale de Val de Reuil. Dorénavant, l'entreprise Saint-Martin-Gaveau fera l'entretien.

Une dernière phase de travaux débutera le 5 novembre, avec l'entreprise Decourtis de Val-de-Reuil. Elle réalisera tous les travaux de menuiserie : changement des toits, réfection et renforcement de la continuité des palissades, pose des barrières anti-vélos ainsi qu'une barrière au niveau de la nouvelle cale à bateau afin d'en interdire l'accès (en

particulier aux braconniers). Une vraie barrière avec panneau et clôture et avec une entrée piéton adjacente sera mise en place pour empêcher l'accès à la cale par le public.



Le site archéologique dégagé. Photographie Céline Chartier.



Démontage des toits des observatoires. Photographie Céline Chartier.

Dorénavant, le chemin partant de l'observatoire principal vers l'extrémité nord-est de la réserve est réservé aux piétons. Au début du chemin, un obstacle mis en place ne sera franchissable que par les seuls piétons.



Nouvelle palissade. Photographie Céline Chartier.



Nouveau toit. Photographie Céline Chartier.

Gestion des milieux terrestres

Mi-avril, l'entreprise Solveg, du Calvados, spécialisée en écopaysage et écopâturage intervient dans les deux anciennes zones de pacage où nous avons quelques ânes en pâture. Ils y travailleront 15 jours afin d'ouvrir le plus possible le milieu et pour y retrouver des prairies à orchidées sauvages, la finalité étant de mettre des chèvres des fossés et moutons d'Ouessant au printemps et en été. Lors de ce chantier sur site, nous avons rencontré notre futur berger, propriétaire des animaux de la ferme du Puys, afin de préparer

au mieux la venue du bétail. Le rôle de l'entreprise Solveg a été de débroussailler au mieux pour que les bêtes puissent passer librement et brouter les zones que nous avons définies en amont.

En juin, avant d'accueillir les animaux de la ferme du Puys, un chantier a été fait avec l'aide de la mission locale de Val-de-Reuil. Une journée laborieuse a permis de dégager toutes les clôtures et finalement de prévenir le berger qu'il pouvait intervenir. Début juillet, des finitions dans les parcs aux animaux ont été faites par la ferme du Puys pour accueillir dans de bonnes conditions leurs animaux. Ils ont réparé la clôture détériorée à maints endroits par les sangliers, fait une nouvelle clôture qui longe le nouveau chemin, et apporté des citernes d'eau pour le bétail. Le 29 juillet, 13 ovins et 10 caprins par parc prennent leurs quartiers jusqu'à fin octobre. Les travaux font que le nouveau chemin est beaucoup plus praticable.



Milieu ouvert prêt à accueillir le troupeau. Photographie Céline Chartier.



Vérification des clôtures. Photographie Céline Chartier.



Le troupeau est arrivé. Photographie Céline Chartier.

Et la suite ?

A toutes les entrées des chemins, un panneau explicite indiquera que seuls les piétons ont le droit d'accès, les chiens devant être tenus en laisse. Une vingtaine de panneaux signalant l'entrée sur une réserve et rappelant les règles à suivre doivent être placés tous les 100 mètres le long des sentiers et également au niveau du parking. Au vu des dégradations et des disparitions des panneaux qui ont lieu sur la réserve, il faudra prévoir de les remplacer au fur et à mesure et de signaler ces disparitions à la gendarmerie.

Les informations concernant les animations seront présentées uniquement au niveau du premier observatoire dans une vitrine d’affichage sécurisée.

Au niveau de l’observatoire central, le plexiglass du panneau sera changé, les textes et les logos corrigés et actualisés. Le panneau expliquera le rôle d’une réserve ornithologique et les règles à respecter afin de préserver cet environnement.

Des panneaux expliquant la mise en place de l’écopâturage, le rôle des roselières et des mares temporaires et la préservation des arbres sénescents pourront permettre aux visiteurs de mieux comprendre les mesures de gestion mises en place sur la réserve.

Des panneaux et un rappel lors des animations sur les impacts des macrodéchets et micro-déchets sur la biodiversité, l’environnement et la santé humaine seraient utiles au vu des déchets présents tout au long de l’année sur le site. De plus, une campagne de ramassage des déchets avec l’aide de bénévoles pourrait être mise en place tous les mois afin d’alléger le travail de la technicienne.

Les parcelles Lafarge ne font pas réellement partie de la vie de la réserve. Les parcelles qui sont les plus proches du grand plan d’eau de la Grande Noé peuvent être facilement intégrées. Pour cela, il faudra dégager l’accès pour que cette partie de la réserve soit en continuité avec le reste de la Grande Noé. Une palissade avec des ouvertures pour l’observation devra être mise en place.



Réserve de la Grande Noé. Photographie Céline Chartier

Ornithologie : études

Suivi de la production en jeunes du cormoran huppé sur la Réserve de l'île de Terre

Régis Purenne (Texte et photos)

Depuis 2013, la production en jeunes du cormoran huppé est un paramètre étudié sur la Réserve de l'Île de Terre de Saint-Marcouf. Ce suivi s'inscrit depuis 2014 dans le cadre de l'observatoire des oiseaux marins et côtiers piloté par l'Office français de la biodiversité, à l'échelle de plusieurs sous-régions marines, ici en l'occurrence la Manche-mer du Nord. En 2025, les suivis de l'observatoire ont été réalisés dans le cadre d'un consortium au sein du Groupement d'Intérêt Scientifique Oiseaux Marins (GISOM).



Réserve de l'île de Terre

Méthode

La production en jeunes est suivie sur les deux îles Saint-Marcouf, par cartographie des nids d'un échantillon. Sur la réserve, elle est étudiée essentiellement dans le corps de garde que nous appelons plus communément « fortin », site où se concentre un noyau de nids plus facile à suivre tout au long de la saison, les jeunes y formant une crèche au stade d'envol. Il est impossible de réaliser un tel suivi sur les « plaques » de nids sympatriques avec le grand cormoran ou sous les massifs denses de mauve royale ou lavatère arborescente *Lavatera arborea* (dispersion des jeunes impossible à suivre, règle de protection que nous nous imposons en particulier à cette période). La qualité de la production est déterminée par des seuils définis pour cinq classes (Cadiou, 2010), ce qui permet des comparaisons au niveau national.

Résultats 2025

Un avancement de la phénologie dans le fortin est confirmé ces dernières années, où les oiseaux se cantonnent de plus en plus tôt (fréquentation de l'intérieur et transport de matériaux possible dès novembre) probablement en raison de la compétition croissante (forte progression de l'effectif), le fait que les nids soient abrités et les adultes non dérangés. Ainsi, plus de 50 % des nids contenant des poussins mi-mai se trouvaient dans le fortin alors que ce dernier abrite « seulement » 25 % de l'effectif global de l'île.

En 2025, le fortin (haut du fort et douve compris) abrite près de 100 nids, un record.

- Une partie des nids ne peut être suivie en continu en raison de leur situation. Ce sont essentiellement les nids de l'intérieur qui sont suivis ; cependant, les pontes « tardives » ou de remplacement sont exclues de l'échantillon car elles ne peuvent pas être systématiquement suivies précisément jusqu'à l'envol (n = 12 nids) ;

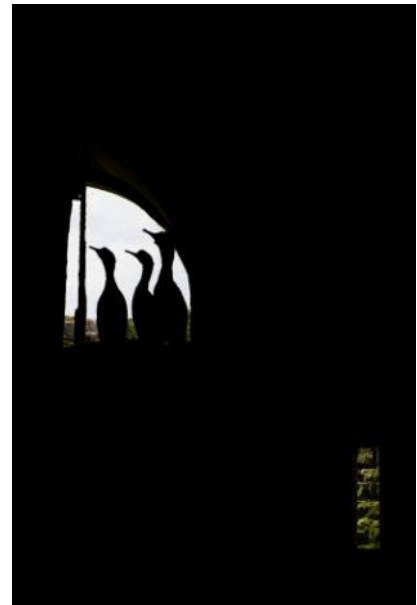
- 57 nids sont retenus dans le cadre du suivi 2025 pour un total de 132 grands jeunes comptabilisés et donc considérés comme produits : avec 2,31 jeune par couple, la production est donc considérée très bonne (niveau à partir de 1,5 jeune/couple) et constitue un nouveau record dans le cadre de ce suivi ;

- Le taux de succès (nombre de nids avec au moins 1 jeune produit) est difficile à établir précisément (au nid près) comme les jeunes se rassemblent en crèche, mais les très bons résultats indiquent que seulement quelques nids ont échoué, le taux de succès étant évalué à près de 93 % ;

- Ces résultats sont exceptionnels, d'autant que dans le pire des scénarii, si nous estimons que le lot de pontes « tardives » (n = 12) connaît un échec total, la production totale serait tout de même de 1,91 jeunes à l'envol par couple (n = 69), soit un niveau toujours très bon.



Grand jeune cormoran huppé quémandant de la nourriture à un adulte



Fratrie de grands jeunes cormorans huppés dans le fort de l'île de Terre

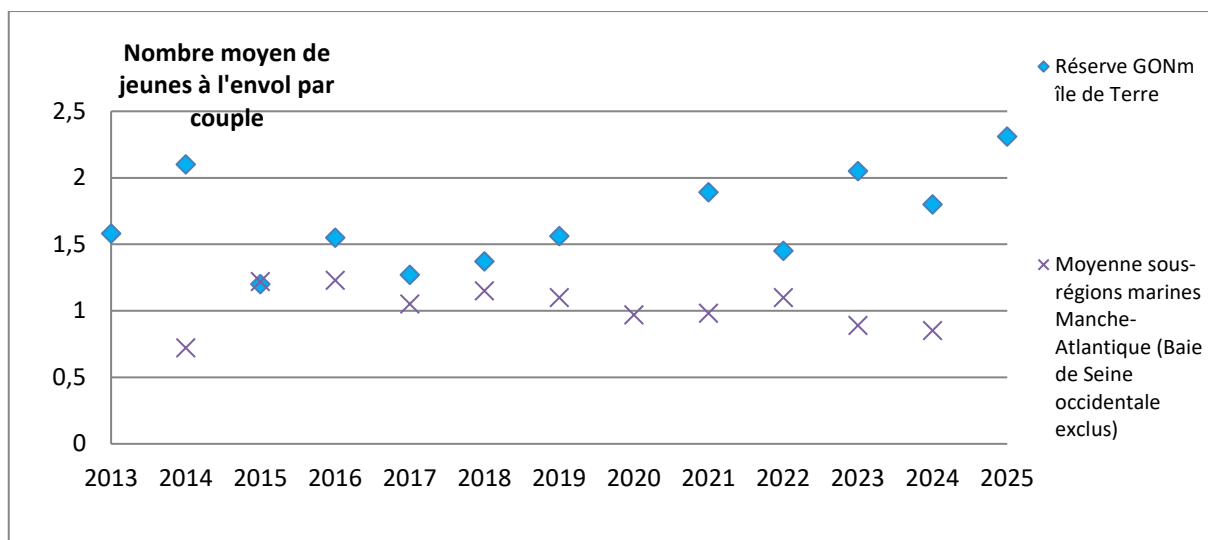
Bilan général

En 12 saisons de reproduction, 625 nids ont été suivis sur l'île de Terre, soit 51 % de l'échantillon total étudié aux îles Saint-Marcouf, pour une moyenne de 1,66 jeunes produit/couple, ce qui constitue aussi un niveau très bon. Le plus bas noté sur la réserve est de 1,2 jeunes produit/couple en 2015, toujours un bon niveau.

Il faut relever deux points :

- Le niveau de production est sans aucun doute plus faible sur les zones extérieures notamment les plus exposées en périphérie de l'île de Terre. Cependant, les massifs de lavatères forment un couvert végétal très dense qui protège tout autant des intempéries ;

- La production a probablement été la plus faible en 2020, année où elle n'a pu être étudiée que sur l'île du Large, avec une production minimale de 0,98 jeunes/couple : la cause de cette baisse étant des conditions météorologiques catastrophiques du cœur de l'hiver jusqu'en mai (échecs directs par submersion sur l'île de terre, impact sur la ressource alimentaire en mer, direct sur l'accès et probablement indirect sur la disponibilité des proies, etc). Ces phénomènes avaient d'ailleurs affecté aussi d'autres sites des autres sous-régions marines cette année-là. En mars 2013, une tempête de neige avec des vents d'Est de plus de 100 km/h avait déjà eu de multiples conséquences tant sur les oiseaux que sur le milieu, cependant, la reproduction avait pu reprendre « normalement » ensuite.



Les résultats confirment que dans le cadre actuel (îles protégées réglementairement) la qualité de la production est donc essentiellement liée à des facteurs environnementaux extérieurs aux îles (disponibilités alimentaires, aléas climatiques), et que les années avec une baisse de la production comme en 2015 ou 2020, cette tendance est globale et influence de la même manière un nombre conséquent de colonies au niveau national. La seule différence est que la production reste relativement bonne aux îles Saint-Marcouf même dans des conditions moins favorables.

Les résultats obtenus sur la petite colonie des falaises du Bessin occidental, dans le même secteur marin, vont aussi dans le sens d'une production élevée chez l'espèce en baie de Seine occidentale.

Cadiou B. 2010 - Développement d'indicateurs de l'état de santé des populations d'oiseaux marins nicheurs en Bretagne. Document préparatoire. OROM. 20 p.

Bilans des réserves lors de l'hivernage

2024-2025

Gérard Debout

Seuls sont repris ici des effectifs hivernants. Les statuts liste rouge sont donnés en suivant Debout (2016)¹.

Grèbes, hérons et rallidés hivernants des réserves du GONm

Nombre d'individus	Grèbe huppé	Grèbe à cou noir	Grèbe castagneux	Héron cendré	Grande aigrette	Aigrette garzette	Héron garde-bœufs	Spatule blanche	Râle d' eau	Foulque macroule
LR	LC	CR	LC	LC	EN	LC	CR	CR	DD	LC
Total 2025	24	4	25	33	32	31	259	5	23	505
Total 2024	29	1	24	25	19	54	417		22	447
Total 2023	72	4	26	33	42	41	571		14	947
Total 2021	43	4	22	7	18	39	36		13	918
Total 2022	178	2	32	44	18	102	68		9	686



Foulque macroule. Photographie Gérard Debout

¹ Debout, Gérard 2016 - Liste rouge provisoire des oiseaux de Normandie selon les critères UICN, GONm.

Anatidés hivernants des réserves du GONm

Nombre d'individus	Cygne tuberculé	Tadorne de Belon	Canard colvert	Sarcelle d'hiver	Canard chipeau	Canard siffleur	Canard pilet	Canard souchet	Fuligule milouin	Fuligule morillon	Garrot à œil d'or	Harle piette	Harle bièvre
LR	LC	LC	LC	LC	VU	LC	LC	LC	VU	NT	CR	CR	CR
Total 25	74	3	887	265	47	10	14	167	966	200	8	2	10
Total 2024	104	25	576	132	18	18		248	2639	1159	6	3	4
Max. 21-23	68	12	849	553	115	68		457	2834	894	10	2	2
Max. 18-20	41	88	1056	307	164	26		130	1535	750	15	7	7
Max. 15-17	19		1141	287	148	72		278	4275	3115	11	5	4
Max. 12-14			1331	336	100	68		83					

2024-2025 est un très mauvais hiver pour les canards tant sur nos réserves qu'au niveau régional ou national : le canard siffleur, les fuligules morillon et milouin, par exemple, ont connu une baisse spectaculaire de leurs effectifs.

Seul, le harle bièvre progresse sur le long terme en hivernage. Ce n'est sans doute pas sans lien avec la première nidification prouvée qui a eu lieu en 2024, avec la découverte le 13 juin d'une femelle de harle bièvre qui accompagne 8 juvéniles sur l'Avre (Eure). Celle-ci s'inscrit dans un cadre plus vaste puisque l'espèce a même niché en Bretagne (2024 - Nouvelle espèce nicheuse en Normandie. Le Petit Cormoran n° 254, page 9) : <https://www.gonm.org/index.php?post/736>



Harle bièvre. Réserve de la Grande Noé. Photographie Christian Gérard

Limicoles²

Nombre d'individus	Huîtrier-pie	Vanneau huppé	Pluvier argenté	Tournepierre	Bécassine des marais	Bécassine sourde	Bécasse des bois	Courlis cendré	Chevalier gambette	Chevalier aboyeur	Bécasseau violet	Bécasseau variable
LR	LC	LC	NT	LC	NT	NT	DD	LC	VU	CR	EN	NT
Total 2025	695	3368	147	325	306	2	24	100	72	8	40	536
Total 2024	841	1735	152	245	252	2	24	95	47	5	33	1335
Max. 2021-23	776	1596	93	116	378	36	13	162	50	6	38	410

Globalement, les effectifs hivernants de limicoles dans nos réserves ont été en progression au cours de l'hiver 2024-2025. Rappelons l'intérêt tout particulier de notre réseau pour le bécasseau violet (qui profite des milieux rocheux de Chausey et Saint-Marcouf), pour le chevalier aboyeur et pour le courlis corlieu (ces deux dernières espèces étant à la limite nord de leur répartition hivernale à la réserve de Chausey).



Chevalier aboyeur. Photographie Gérard Debout

² Dans la mesure du possible, nous avons retenu les recensements de janvier

Autres hivernants des réserves du GONm (sélection d'espèces)

Espèces	Nbre individus	Espèces	Nbre individus
Fuligule nyroca	2	Hibou des marais	1
Eider à duvet	5	Martin-pêcheur	8
Busard des roseaux	17	Pic noir	4
Busard Saint-Martin	3	Pic mar	3
Faucon pèlerin	9	Alouette lulu	4
Faucon émerillon	2	Grand corbeau	2



Martin-pêcheur. Réserve des Hauts-de-Sienne Photographie Serge Mouhedine

Bilan des nicheurs du réseau des réserves du GONm au printemps 2025³

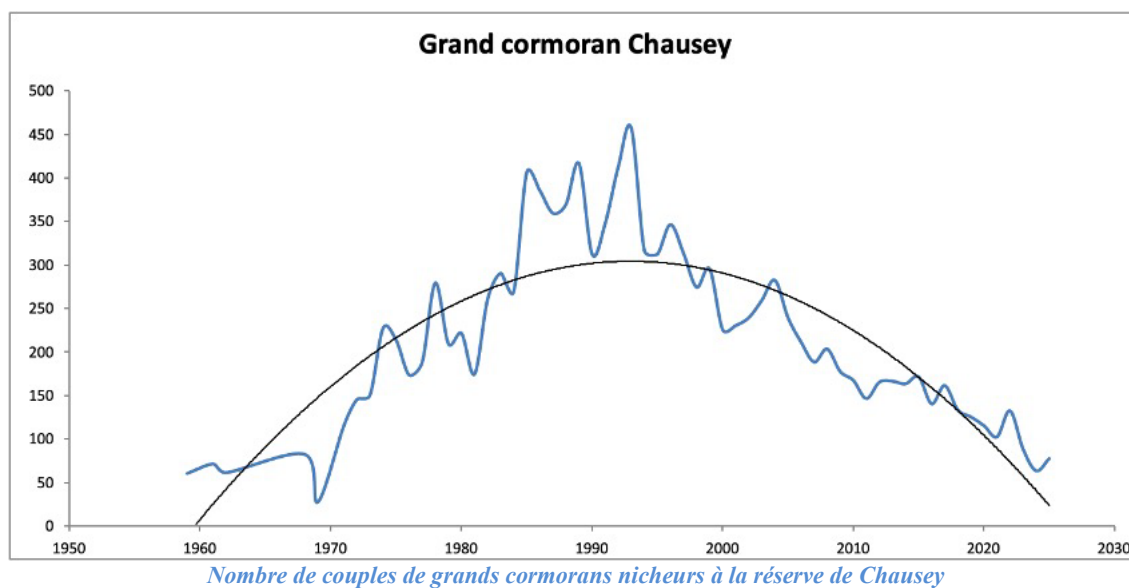
Gérard Debout

Oiseaux marins nicheurs des réserves du GONm

Notre réseau des réserves héberge toujours les principales colonies normandes d'oiseaux marins ; elles font l'objet de suivis à très long terme dans le cadre de l'observatoire des oiseaux marins mis en place par le GONm.

Nombre de couples sur nos réserves	Fulmar boréal	Grand cormoran	Cormoran huppé	Goéland marin	Goéland brun	Goéland leucophaea	Goéland argenté	Mouette mélanocéphale	Mouette rieuse	Mouette tridactyle	Sterne pierregarin	Sterne de Dougall	Sterne caugék
LR	EN	LC	LC	LC	EN	CR	VU	VU	EN	EN	VU	NAb	CR
Effectifs normands ⁴	298	2093	1677	1713	429	7	17449	468	1021	1246	225	0-5	43
Total 2025	17	404	1427	715	29	1	649	605	221	67	182	0-1	0
2024	17	476	1172	619	20	1	712	395	260	110	121	2	2

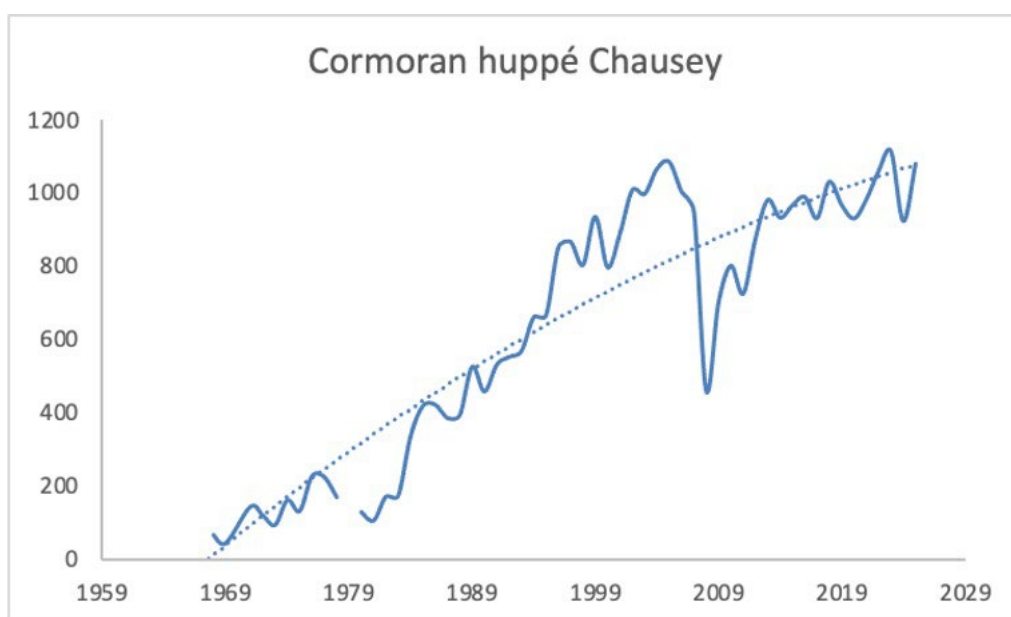
La chute récente et spectaculaire des effectifs nicheurs de grand cormoran se poursuit ; pendant ce temps, le cormoran huppé connaît une progression qui renforce son intérêt patrimonial puisque nos réserves hébergent plus de 2,5 % de l'effectif mondial.



³ Nous indiquons pour chaque espèce nicheuse listée, son statut dans la liste rouge de Normandie (Bély 2024).

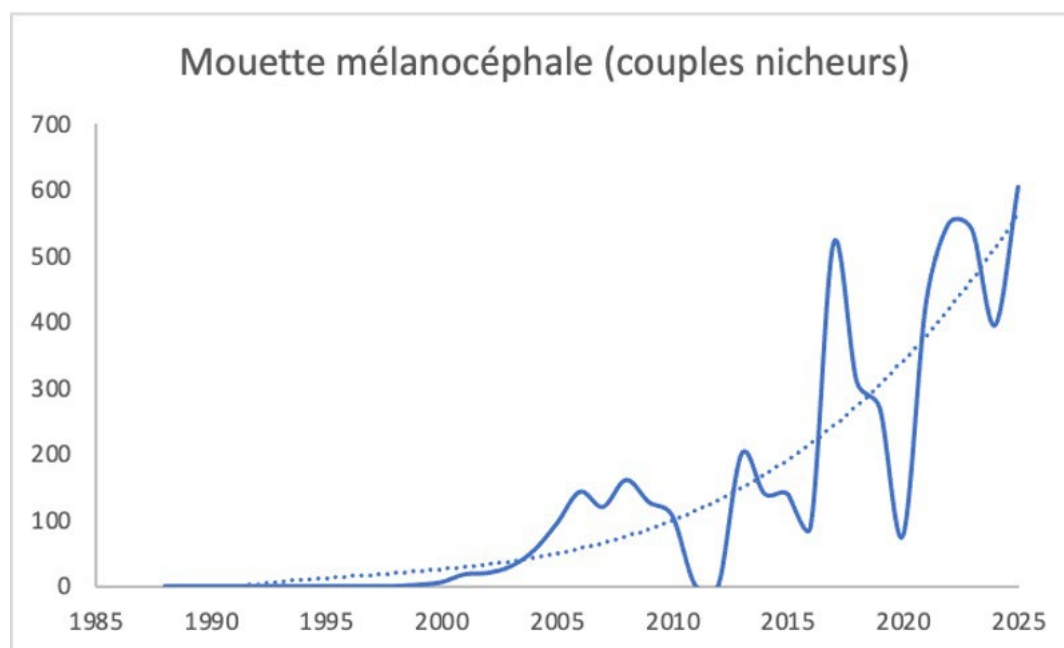
⁴ Effectifs nicheurs régionaux pris en compte pour l'établissement de la Liste rouge

Heureusement, il n'en est pas de même pour le cormoran huppé comme à Chausey :



Nombre de couples nicheurs de cormorans huppés à la réserve de Chausey

Autre espèce progressant beaucoup et atteignant son maximum sur notre réseau : la mouette mélanocéphale. En Normandie, elle ne se reproduit qu'à la réserve de la Grande Noé :



Nombre de couples nicheurs de mouettes mélanocéphales à la réserve de la Grande Noé

Le goéland argenté et la mouette tridactyle poursuivent leur chute et les effectifs sont à leur plus bas.

Grèbes, hérons et autres grands échassiers, rallidés nicheurs des réserves du GONm

Nombre de couples	Grèbe huppé	Grèbe à cou noir	Grèbe castagneux	Héron cendré	Aigrette garzette	Héron garde-bœufs	Blongios nain	Râle d' eau	Poule d' eau	Foulque macroule
LR	LC	CR	NT	LC	LC	LC	NAb	NT	LC	LC
Effectifs normands	250-350	8-12	400-500	952	697	990	0-1	350-400	30000-40000	1200-1400
Total 2025	14	1	16	123	24+	25+	1	9+	36	111
Total 2024	13	1	16	168	50	128	1	13	37	70
Max. 2021-23	24	1	23	172	186	124	1	9	28	81
Max. 2018-20	13	3	15	195	255	38	1	12	25	64

Le blongios nain a, de nouveau, niché à la Grande Noé. La colonie de héron garde-bœufs à Bréville n'a apparemment pas progressé. Malheureusement, le décompte tardif des nids n'a pas permis de déterminer l'effectif nicheur réel.

Le héron cendré poursuit sa baisse ; elle est peut-être la conséquence d'une plus grande dispersion des nicheurs. Toutefois, sa reproduction est pour la première fois confirmée à la réserve de Chausey, elle avait été suspectée les années précédentes.



Héron cendré. Photographie Gérard Debout

Anatidés nicheurs des réserves du GONm

Nombre de couples	Cygne tuberculé	Tadorne de Belon	Canard colvert	Sarcelle d'hiver	Canard chipeau	Sarcelle d'été	Canard souchet	Nette rousse	Fuligule milouin	Fuligule morillon	Eider à duvet	Harle huppé
LR	LC	LC	LC	CR	CR	EN	EN	CR	EN	EN	NAb	CR
Effectifs normands	<500	400-500	2500-3000	25-35	20-30	65-85	40-50	4-5	25-35	75-85	0-1	2-3
Total 2025	3	42	54	0	4	2	9	2	9	30	0-1	0-1
Total 2024	9	41	69	2	4	3	12	3	16	29	0	0
Max. 2021-23	7	60	66	2	3	6	14	4	10	29	1	0

Mauvaise année pour les anatidés qui reculent tous sauf le fuligule morillon et le canard chipeau. Une femelle de harle huppé, présente à Chausey en période de reproduction, laisse à penser qu'une tentative de reproduction a eu lieu, mais aucune famille n'a été observée. L'eider, toujours présent à Saint-Marcouf, peut être considéré comme un nicheur possible en 2025. Le canard chipeau se maintient, l'espèce est désormais bien implantée.



Famille de fuligule morillon. Photographie Gérard Debout

Limicoles nicheurs des réserves du GONm

Nombre de couples	Huïtrier- pie	Vanneau huppé	Grand gravelot	Petit gravelot	Gravelot à col- lier	Courlis cendré	Œdicrène
LR	VU	EN	EN	EN	CR	VU	VU
Effectifs normands	250-270	600-700	34-40	150-180	220-256	130-140	80-100
Total 2025	261	2	17	1	0	13	1
Total 2024	226	1	12	0	0	10	1
Max. 2021-23	250	10	10	2	7	11	2

L'importance patrimoniale de la réserve de Chausey pour l'huïtrier se renforce cette année avec la progression exceptionnelle de l'effectif nicheur, à mettre peut-être en lien avec la dératisation des îlots. 22 % des nicheurs français sont à Chausey, soit l'essentiel des nicheurs normands avec quelques autres couples à Cherbourg et Saint-Marcouf.

Le courlis cendré poursuit sa progression ; il n'en est malheureusement pas de même du vanneau huppé.

Le gravelot à collier interrompu a disparu de notre liste, mais le grand gravelot progresse à Vauville et, pour la première fois, il a niché à Chausey.



Vanneau huppé. Photographie Gérard Debout

Rapaces

Nombre de couples	Buse variable	Bondrée apivore	Épervier d'Europe	Milan noir	Busard des ro- seaux	Faucon pèlerin	Faucon hobereau	Faucon crécerelle	Hibou grand-duc
LR	LC	VU	LC	NAb	EN	NT	VU	LC	NAb
Effectifs normands	6000- 7000	300- 500	2000- 3000	1-2	30-40	125- 250	200- 400	5000- 7000	5 ?
Total 2025	10	0	4	1	5	4	0	4	0
Total 2024	4	0	1	1	3	4	0	1	1
Max. 2021-23	9	1	6	1	3	4	2	5	-



Faucon crécerelle ; jeunes au nid. Photographie Gérard Debout

Autres nicheurs des réserves du GONm (sélection d'espèces)

Aucune entrée d'index n'a été trouvée.	Nbre couples	Espèces	Nbre couples
Perdrix grise	1	Rougequeue à front blanc	2
Caille des blés	13	Rosignol philomèle	13
Tourterelle des bois	5	Bouscarle de Cetti	44
Coucou gris	17	Rousserolle verderolle	1
Martin-pêcheur	3	Rousserolle effarvatte	34
Huppe fasciée	1	Rousserolle isabelle	1
Pic noir	3	Phragmite des joncs	119
Pic mar	2	Hypolaïs polyglotte	11
Alouette des champs	53	Fauvette grisette	35
Pipit maritime	26	Fauvette pitchou	1
Bergeronnette flavéole	50	Cisticole des joncs	30
Pie-grièche écorcheur	3	Bruant proyer	1
Traquet tavier	36	Bruant des roseaux	94
Traquet pâtre	10	Grand corbeau	1
Gorge-bleue à miroir	11		



Bruant proyer. Photographie Gérard Debout



Blongios nain. Réserve de la Grande Noé. Photographie Christian Gérard



Pie-grièche écorcheur. Réserve de la vallée de la Taute. Photographie Jean-Marc Jansen

Remerciements

Nos remerciements vont aux personnes et aux organismes qui, cette année, ont participé au bon fonctionnement du réseau des réserves ornithologiques du GONm, en premier lieu aux conservateurs bénévoles, adhérents du GONm et aux gardes animateurs des réserves du réseau.

Le GONm remercie aussi :

- Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN)
- OFB Façade Manche-Mer du Nord
- CEMEX
- Ports de Normandie
- Commune de la Hague, projet Geoparc
- Commune déléguée de Vauville
- Conseil régional de Normandie (financement partiel de la RNR des marais de la Taute)
- DREAL de Normandie (financement majoritaire de la RNN de Vauville)
- Union européenne via le Fonds européen agricole pour le Développement rural

Ses partenaires techniques :

- Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN), Directions Seine aval et Bocages normands
- DREAL de Normandie
- Préfecture maritime de la Manche Mer du Nord (Base navale de Cherbourg et sémaphore de la Hougue)
- OFB Façade Manche-Mer du Nord
- Ports de Normandie
- Brigade de gendarmerie de La Hague
- CEMEX
- CET Cuves, Champs Jouault
- Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin (PNRMCB)
- Communauté d'Agglomération Seine-Eure
- Syndicat mixte de la Base de plein air et de loisir de Lery-Poses en Normandie
- Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL)
- Communes de Porte-de-Seine, La Hague, Vire-Normandie, Val-de-Reuil
- Société Civile Immobilière (SCI) des Îles Chausey
- Comité Régional Conchylicole (CRC)
- Groupe d'Étude des Invertébrés Armoricaux
- Bureaux d'études ayant conduit des études en 2025 : l'Union régionale des Centres Permanents d'Initiatives à l'Environnement, le Groupe Mammalogique Normand, le bureau d'étude Rainette, Peter Stallegger, Samuel Roetzing et Christophe Lutrand
- Ensemble des propriétaires des terrains inclus dans des réserves.



Crédits

Document élaboré par Gérard Debout à partir des contributions des conservateurs et des gardes
Correction : Claire Debout